



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Choisir la France

GUIDE 2024-2025





# Sommaire

<b>I. L'ACCUEIL EN FRANCE .....</b>	<b>5</b>
• La France au cœur de l'Europe .....	6
• Une culture française de l'accueil .....	7
• Pour le bien-être étudiant .....	9
<b>II. POURQUOI VENIR ÉTUDIER EN FRANCE ? .....</b>	<b>11</b>
• Un système d'enseignement supérieur performant .....	12
• Comment s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur français ? .....	14
• Combien coûtent les études supérieures en France ? .....	17
• Quels sont les diplômes professionnalisants courts ? .....	18
• Pourquoi choisir l'université ? .....	20
• La Licence .....	22
• Le Master .....	24
• Le Doctorat .....	26
• Les Grandes Écoles et les écoles supérieures .....	27
• Quel domaine d'étude choisir ? Les études médicales et paramédicales .....	28
• Les formations d'ingénieur .....	32
• Les formations en commerce et management .....	32
• Les écoles supérieures d'art et de design .....	34
• Les écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) .....	37
• Comment financer ses études supérieures en France ? .....	38
• La demande de Visa .....	39
• Le programme européen Erasmus 2021-2027 .....	42
<b>III. VIVRE EN FRANCE : LES MOTS DU QUOTIDIEN .....</b>	<b>45</b>
• Administration .....	46
• Santé .....	52
• Culture .....	54
• Vie quotidienne .....	56
• Vie étudiante .....	62

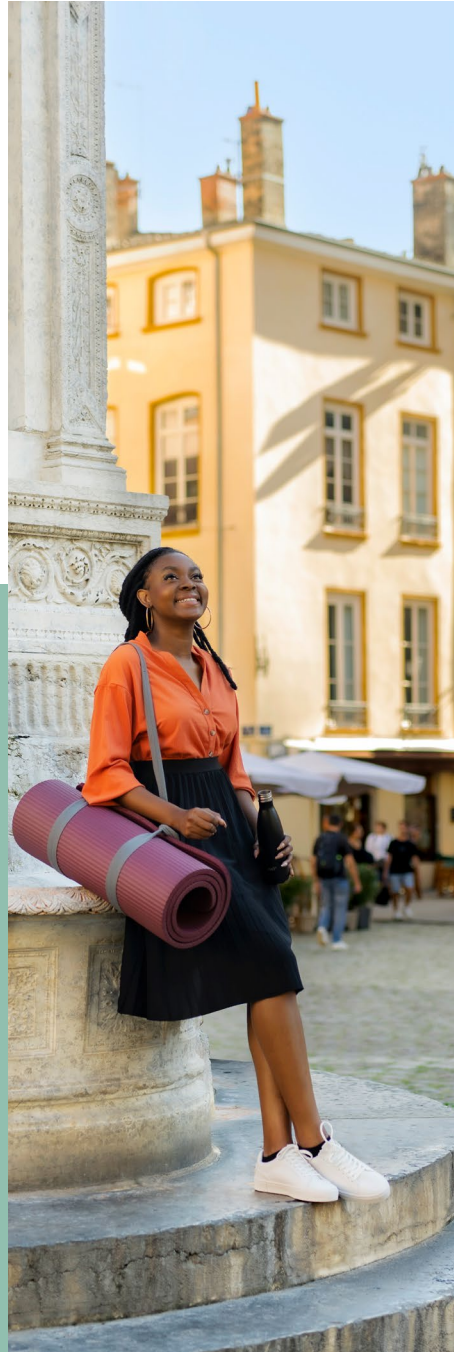






# L'accueil en France

CHOISIR LA FRANCE



# La France au cœur de l'Europe

La France, avec 9 pays frontaliers, est idéalement située pour découvrir l'Europe. La proximité de villes comme Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Barcelone, Munich ou encore Milan, vous permettra de découvrir l'Europe. De nombreux établissements français intègrent des parcours européens, de cours ou de stages en entreprise à leurs formations.

## UNE QUALITÉ DE VIE RECONNUE

Des aides et réductions sont accordées aux étudiants pour tous les aspects de la vie quotidienne, ce qui vous garantit une bonne qualité de vie : un système de santé moderne, un réseau de transports publics efficace, des aides au logement, une restauration universitaire (RU), un accès privilégié aux institutions culturelles et sportives...

Hors des villes, l'extraordinaire variété de paysages est propice à tous les loisirs.



## UN DYNAMISME CULTUREL ENVIÉ

Littérature, cinémas, musées, théâtres, opéras, cafés, gastronomie, mode, sont présents au quotidien et confirment le rôle majeur de la France dans le domaine culturel. Toute l'année, nombre de manifestations et festivals témoignent de ce dynamisme et d'une ouverture réelle aux cultures du monde.

<https://www.francefestivals.com/>

## LE FRANÇAIS, UNE LANGUE INTERNATIONALE

La langue française, parlée par plus de 300 millions de personnes dans le monde, est la langue officielle de 32 États répartis sur les 5 continents. Le français, ainsi que l'anglais et l'allemand, est l'une des langues de travail de l'Union européenne, dont les trois capitales, Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg sont francophones. Le français est aussi la 3<sup>e</sup> langue des affaires et la 2<sup>e</sup> langue d'information internationale.

## LES UNIVERSITÉS EUROPÉENNES

Les 64 alliances d'universités européennes, comprenant 560 établissements européens, dont 63 établissements français, permettent d'étudier au sein de campus transnationaux européens. Les étudiants bénéficient d'un enseignement supérieur international, pluridisciplinaire et innovant, qui leur apporte les compétences nécessaires pour réaliser leur projet professionnel.

L'obtention d'un diplôme européen conjoint, reconnu dans toute l'Union européenne, est une garantie de qualifications adaptées pour une carrière internationale ou dans le pays d'origine des étudiants.

<https://www.campusfrance.org/fr/les-alliances-d-universites-europeennes>



# Une culture française de l'accueil

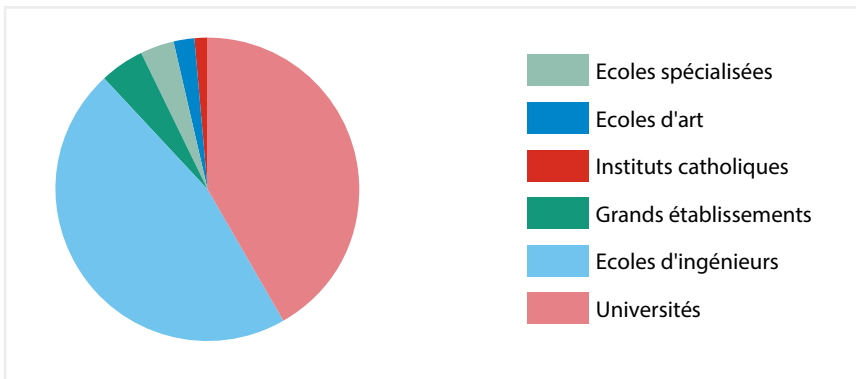
## LE LABEL BIENVENUE EN FRANCE

Étudiants internationaux, le label *Bienvenue en France* vous sera ainsi un repère utile pour identifier les établissements d'enseignement supérieur les plus tournés vers une ouverture au monde, à l'interculturalité et au plurilinguisme.

Aujourd'hui, 159 établissements français sont labellisés « *Bienvenue en France* ».

La labellisation répond à des critères d'évaluation, et repose sur trois niveaux, symbolisés par des étoiles.

## Répartition des établissements labellisés « Bienvenue en France »



La répartition des établissements labellisés est la suivante :



10 % ont des dispositifs existants mais qui peuvent être encore développés et valorisés



61 % ont une grande majorité de services d'accueil proposés aux étudiants internationaux



29 % ont des dispositifs d'accueil qui existent de l'amont du séjour jusqu'à après l'obtention du diplôme

Pour en savoir plus sur le fonctionnement du Label, les critères de labellisation, rendez-vous sur :

<https://www.campusfrance.org/fr/le-label-bienvenue-en-france>

LIENS UTILES :

• Label *Bienvenue en France* (page web) :

<https://www.campusfrance.org/fr/le-label-bienvenue-en-france>

• Label *Bienvenue en France* : Bilan 2019-2022 :

<https://www.campusfrance.org/system/files/medias/documents/2023-06/BilanLabel2019-2022.pdf>





# Pour le bien-être étudiant

De nombreux établissements sont engagés dans une démarche et une culture de l'accueil au service des étudiants, en proposant une réponse au plus près de leurs besoins et de leurs attentes à chaque étape de leur projet de mobilité internationale. Leur but : votre bien-être et votre réussite !

Savoir qu'un établissement est labellisé « Bienvenue en France » vous garantit l'existence et l'accès à différents services et outils. Et ce, dès la préparation de votre séjour en France. Votre intégration sera facilitée par une série de rendez-vous et d'événements : semaine d'intégration, welcome desk, visite du campus, et accompagnement dans les démarches administratives (logement, assurance, couverture médicale). Le programme de mentorat (« *buddy system* ») est dans le même esprit, puisqu'il permet de participer aux activités proposées par les associations étudiantes, ou encore de profiter des infrastructures sportives.

Comment se traduit cet effort ?

- **Vous disposez d'une information claire et accessible**

Les sites web sont traduits en plusieurs langues, et proposent des contenus adaptés. La rubrique « International » vous donne toutes les informations nécessaires à votre séjour et des équipes plurilingues proposent webinaires et échanges constants en amont de votre arrivée.

- **Vous rejoindrez des établissements mobilisés**

L'ensemble des services de l'établissement (relations internationales, vie étudiante, services supports, communication...) sont mobilisés et impliqués pour un accueil de qualité et un accompagnement adapté à chaque étudiant (mobilité encadrée (*student mobility programmes*) – initiative individuelle (*independent international students*)).

Campus France propose des fiches décrivant les établissements labellisés Bienvenue en France :

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Espace documentaires > Informations pratiques pour les étudiants et les chercheurs > Dispositifs d'accueil des établissements

- **Vous bénéficierez de dispositifs appropriés à chaque étape de la mobilité et du séjour**

Toute l'information nécessaire est proposée sur le site web des établissements. Elle est lisible, disponible en plusieurs langues, et sous différentes formes : livrets téléchargeables, applications web et mobiles dédiés à l'accueil des étudiants internationaux.

Tout est fait pour permettre une intégration facile et rapide. Vous trouverez un interlocuteur pour vous accompagner pas à pas auprès d'un *Welcome desk*. Les semaines d'intégration offrent une immersion dans la vie et le fonctionnement de l'établissement, la rencontre avec les équipes administratives et académiques. De nombreux événements d'intégration vous seront proposés : visite du campus, découverte de la vie associative, soirée d'accueil, découverte du territoire.

Vous rencontrerez votre « *buddy* », véritable alter ego, pour vous guider et vous accompagner tout au long de votre séjour d'études en France.

- **Vous accéderez à une offre de logement adapté**

Ce qui vous préoccupera d'abord, c'est de trouver un logement. Il existe, dans la plupart des établissements, une cellule dédiée ou un référent logement chargé d'informer et de communiquer sur l'ensemble de l'offre : chambre universitaire (résidence CROUS), résidences et locations privées, plateformes d'annonces en ligne, ainsi que sur les démarches administratives à faire : assurance, caution.

- **Vous pourrez suivre des formations en anglais et des enseignements à distance**

Des formations plurilingues, ou au moins dispensées en anglais, sont disponibles. L'enseignement à distance vient enrichir le catalogue de formation : préparation en amont, MOOC, programme hybride, la dématérialisation de l'enseignement...

- **Vous profiterez d'infrastructures adaptées**

Vous pourrez pratiquer vos passions, rencontrer d'autres étudiants dont les intérêts sont similaires aux vôtres, sur le campus : de nombreuses occasions se présenteront dans les différents lieux du campus : terrains de sport, gymnase, salle de spectacle, amphithéâtres et salles de cours dotés d'équipements numériques, maison de l'étudiant, par exemple.

- **Vous êtes accompagné selon vos possibilités**

Un accompagnement des étudiants en situation de handicap et des spécifiques sont prévus. Au sein de l'établissement, une cellule dédiée, avec un référent handicap, coordonne l'organisation de l'année (aménagement locaux, aide pédagogique, tutorat, cours à distance, organisation des examens).

- **Vous serez sensibilisé à l'environnement et au développement durable**

Les campus se parent de vert et les étudiants sont invités à prendre part de ces transformations.

Pour exemples : enseignement thématique, des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux, une incitation aux mobilités vertes, des initiatives en faveur de l'égalité et de la diversité.

- **Vous aurez des échanges avec des cultures différentes**

Les campus sont des viviers où se côtoient de multiples nationalités. Cette richesse culturelle est mise en valeur lors d'événements festifs (nuit des étudiants du monde, repas cuisine du monde, invitation dans des familles) où chacun peut partager la spécificité de sa culture.

Le personnel universitaire et administratif est formé à l'interculturalité.





# Pourquoi venir étudier en France ?

CHOISIR LA FRANCE



# Un système d'enseignement supérieur performant

La richesse et la diversité de l'enseignement supérieur français assurent le choix d'une formation adaptée à tous les parcours et à tous les besoins. Quelle que soit la formation envisagée, Licence, Master ou Doctorat, il est nécessaire de bien définir son projet d'études afin de pouvoir choisir le cursus et le type d'établissement d'enseignement supérieur adaptés. Une réelle adéquation de niveau et de contenu avec le parcours antérieur augmente les chances d'admission.

Les diplômes de l'enseignement supérieur français visés par l'État font l'objet d'une reconnaissance académique et professionnelle au sein de l'Union européenne. Ils répondent au système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS).

- **Les universités et écoles nationales délivrent des diplômes nationaux qui possèdent la même valeur**, quel que soit l'établissement où ils ont été délivrés.

- **Le titre d'ingénieur diplômé** confère le grade national de Master. Les écoles qui le délivrent sont habilitées par la Commission des titres d'ingénieur (CTI).

- **Une habilitation analogue existe pour les écoles de commerce et de gestion**, reconnues par l'État, dont les certifications sont visées par la Commission d'évaluation

des formations et diplômes de gestion (CEFDG), ou qui ont obtenu des labels ou des accréditations internationales.

- **Les écoles d'art et les écoles spécialisées** sont également soumises à des certifications nationales et à l'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)/France Compétences :

[www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle](http://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle)

## À noter :

- En France, il est possible d'obtenir un diplôme national en 2 ans.
- Le diplôme national ou grade de Master donne la possibilité de poursuivre ses études en Doctorat.
- Les centres ENIC-NARIC délivrent, aux étudiants ayant déjà obtenu un diplôme dans leur pays, une attestation de comparabilité pour une équivalence dans le système français.

**Réseau ENIC-NARIC :**

<https://www.enic-naric.net/>

**ENIC-NARIC France :**

[www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes](http://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes)

## Mémo :

(Notes des étudiants)

## Baccalauréat ou équivalent - Entrée dans l'enseignement supérieur

<b>9 ans</b>	<b>2 semestres</b> (1 année soit 9 années après le Baccalauréat ou équivalent)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme d'État de Docteur en Médecine</li> </ul>	<p>Depuis la rentrée 2021, le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) est un programme de la Licence professionnelle proposé par les instituts universitaires de technologie (IUT) rattachés aux universités. Il est organisé en 180 crédits européens et confère le grade de Licence. Le diplôme universitaire de technologie (DUT) est délivré aux étudiants ayant validé 120 crédits européens au sein de ce programme BUT, en tant que diplôme intermédiaire.</p>				
<b>8 ans</b>	<b>DOCTORAT</b> <b>6 semestres</b> (3 années soit 8 années après le Baccalauréat ou équivalent) <b>180 ECTS</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doctorat Le Doctorat est délivré au sein d'une école doctorale rattachée à une université, après avoir obtenu le diplôme national ou le grade de Master ou équivalent</li> </ul>					
<b>7 ans</b>								
<b>6 ans</b>	<b>2 semestres</b> (1 année soit 6 années après le Baccalauréat ou équivalent) <b>60 ECTS</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme de Docteur en Chirurgie dentaire</li> <li>• Diplôme de Docteur en Pharmacie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mastère Spécialisé*</li> <li>• Executive MBA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habilitation à exercer en son nom propre la maîtrise d'œuvre (HMNOP)</li> </ul>			
<b>5 ans</b>	<b>MASTER</b> <b>4 semestres</b> (2 années soit 5 années après le Baccalauréat ou équivalent) <b>120 ECTS</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Master</li> <li>• Titre d'ingénieur</li> </ul>	<b>COMMERCE &amp; INGÉNIEUR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Master of Business Administration (MBA)</li> <li>• Master of Public Administration (MPA)</li> <li>• Titre d'ingénieur</li> <li>• Diplômes des écoles de commerce</li> <li>• Diplômes des Grandes Ecoles</li> </ul>	<b>ARCHITECTURE, ART &amp; AUTRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)</li> <li>• Diplôme d'État d'architecte (DEA)</li> <li>• Diplôme des écoles spécialisées (paramédical, social, tourisme)</li> <li>• Diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA)</li> </ul>	
<b>4 ans</b>								
<b>3 ans</b>	<b>LICENCE</b> <b>6 semestres</b> (+3 années après le Baccalauréat ou équivalent) <b>180 ECTS</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence</li> <li>• Licence professionnelle</li> <li>• Licence professionnelle, programme Bachelor Universitaire de Technologie (parcours BUT)</li> </ul>	<b>GRANDES ÉCOLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Admission en première année des Grandes Ecoles</li> <li>• Classes préparatoires aux Grandes Ecoles (CUPGE)</li> <li>• Classes universitaires de préparation aux Grandes Ecoles</li> </ul>	<b>ÉCOLES SPÉCIALISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme national d'art (DNA)</li> <li>• Diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE)</li> <li>• Diplôme d'études en architecture (DEEA)</li> </ul>	
<b>2 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brevet de technicien supérieur (BTS)</li> <li>• Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)</li> </ul>	<b>UNIVERSITÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme Universitaire de Technologie - DUT : diplôme intermédiaire de Licence professionnelle, programme Bachelor Universitaire de Technologie (parcours BUT)</li> <li>• Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)</li> </ul>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme des métiers d'art (DMA)</li> <li>• Brevet de technicien supérieur (BTS)</li> <li>• Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)</li> </ul>
<b>1 an</b>	<b>4 semestres</b> (+2 années après le Baccalauréat ou équivalent) <b>120 ECTS</b>							

\*Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : système européen de transfert de crédits académiques capitalisables et transférables en Europe (60 ECTS pour une année).

<https://education.ec.europa.eu/fr/education-levels/higher-education/inclusive-and-connected-higher-education/european-credit-transfer-and-accumulation-system>

# Comment s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur français ?

## ÉTUDIANTS DE L'UNION EUROPÉENNE

### • Inscription en L1 : plateforme « Parcoursup »

Les étudiants ressortissants de l'Union européenne, pour une inscription en L1, doivent faire leur demande via le dispositif en ligne Parcoursup. Ce dispositif obligatoire de pré-inscription en ligne en première année d'enseignement supérieur concerne les étudiants étrangers (qu'ils soient titulaires du baccalauréat français ou d'un diplôme équivalent) lorsqu'ils souhaitent rejoindre l'enseignement supérieur français en première année dans certains établissements à admission sélective comme par exemple les Instituts Universitaires de Technologie (IUT),

les Sections de Techniciens Supérieurs (STS). Les CPGE et CUPGE, ainsi que les établissements non concernés par la DAP (demande d'admission préalable).

Liste des formations référencées pour laquelle la candidature sur ce portail est obligatoire : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

### • Inscription en L2, L3, M1, M2 et Doctorat :

L'inscription se fait en respectant les 3 étapes - **Voir encadré**

## LES 3 ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

### À suivre pour :

- Les étudiants hors pays à procédure Études en France
- Les étudiants de l'UE pour une inscription en niveau L2, L3, M1, M2 et Doctorat

### 1. Obtention de l'attestation d'admission dans l'établissement supérieur choisi

### 2. Inscription administrative qui valide l'admission

Elle s'effectue, à l'arrivée en France, dans l'établissement d'enseignement. Elle est conditionnée par le paiement des droits d'inscription. Le certificat de scolarité et la carte d'étudiant constituent les preuves de cette inscription.

### 3. Inscription pédagogique

Suite à l'inscription administrative, elle finalise l'admission : choix des horaires des cours obligatoires, choix des options, modalités d'examen.

## Mémo :

(Notes des étudiants)

### • Inscription en diplôme national de Master : plateforme « Mon Master »

Les étudiants ressortissants de l'Union européenne, pour une inscription en diplôme de Master, doivent faire leur demande via le dispositif en ligne *Mon Master*. Les étudiants d'une autre nationalité ou qui réside dans un pays qui n'est pas couvert par la procédure d'inscription en ligne « Études en France » doivent aussi effectuer leur demande par *Mon Master*.

Le Mastère Spécialisé\*, label délivré par la Conférence des Grandes Écoles, est un diplôme d'établissement et le MBA (*Master of Business Administration*), est un diplôme délivré par des écoles de commerce privées ; ils ne confèrent par le grade de Master et ne sont pas accessibles par la plateforme *Mon Master*.

Liste des diplômes nationaux de Master pour lesquels la candidature via cette plateforme est obligatoire :

[www.monmaster.gouv.fr](http://www.monmaster.gouv.fr)

## À noter :

### Il n'y a pas d'équivalence réglementaire entre les diplômes étrangers et les diplômes français.

La demande d'équivalence se met en place au moment de la demande d'admission. Elle peut prendre en compte également les expériences professionnelles dans le domaine concerné. **Seul l'établissement d'accueil est habilité à accorder l'admission et à déterminer le niveau de cette admission.**

### Évaluation des diplômes étrangers :

Réseau Enic-Naric (page France) :

<https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes>

ENIC-NARIC France :

<https://www.france-education-international.fr/expertises/enic-naric>



## ÉTUDIANTS HORS UNION EUROPÉENNE

### Pays à procédure d'inscription en ligne « Études en France »

Dans 69 pays, les Espaces Campus France animent un dispositif de demande d'inscription en ligne, passage obligé d'un projet d'études en France\*. Cette procédure particulière débute en octobre ou novembre, selon le pays, et suit un calendrier fixé. L'accès en ligne permet à l'étudiant via son espace personnalisé de :

- Présenter un seul dossier de candidature en ligne à plusieurs établissements.
- Suivre l'évolution de son dossier en ligne, depuis la demande d'admission jusqu'à l'obtention du visa.
- Dialoguer avec Campus France.

Cet accompagnement se conclut par un entretien personnalisé permettant à l'étudiant de présenter son projet d'études, avec le passage éventuel d'un test de français. Cette procédure en ligne prend en charge la demande d'admission préalable (DAP) pour l'inscription en première année à l'université ainsi que la démarche de demande de visa.

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Étudiants > Étudier > Les procédures d'inscription

### En dehors des pays à procédure « Études en France ».

### • Inscription en L1 : la demande d'admission préalable (DAP)

Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires, qui souhaitent s'inscrire en première année à l'université, Ils doivent faire une demande d'admission préalable (DAP) auprès du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France de leur pays de résidence.

Les dossiers blancs concernent les inscriptions en première année à l'université, les dossiers jaunes celles en première année d'école d'architecture. Cette procédure DAP s'effectue généralement de début décembre à fin février. Renseignez-vous auprès de l'ambassade de France de votre pays.

Exceptions : Pour l'entrée dans les établissements à admission sélective comme par exemple les IUT, les STS, les CPGE, les CUPGE et les établissements non concernés par la DAP, les étudiants doivent passer par Parcoursup :

[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

### • Inscription en L2, L3, M1, M2 et Doctorat : l'inscription se fait en respectant les 3 étapes - Voir encadré en page 14

\* La liste complète de ces pays est disponible sur le site Campus France :

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Étudiants > Étudier > Les procédures pour se porter candidat

## Mémo :

(Notes des étudiants)



# Combien coûtent les études supérieures en France ?

En France, les frais d'inscription à l'université et dans les établissements publics sont parmi les moins élevés du monde, car une grande partie du coût réel (de 10 000 à 15 000 € par an et par étudiant) est prise en charge par l'État.

## ÉTUDIANTS DE L'UNION EUROPÉENNE

Vous êtes un étudiant de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse ? L'État français prend en charge l'essentiel du coût de votre formation dans un établissement d'enseignement supérieur public.

Les droits d'inscription pour 2024-2025 sont de :

- 175 € pour une année de Licence.
- 250 € pour une année de Master.
- 618 € pour une année de cursus en formation d'ingénieur dans un établissement sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche\*.
- 391 € pour une année de Doctorat.

\*À l'exception de certains cursus d'écoles d'ingénieurs.

## ÉTUDIANTS HORS UNION EUROPÉENNE

Vous devez vous acquitter de droits d'inscription différenciés si :

- Vous vous inscrivez pour la 1<sup>re</sup> fois en Licence, en Master ou dans un cycle d'ingénieur à la rentrée 2024-2025 ; au sein d'un établissement d'enseignement supérieur relevant du MESR.

Le montant des droits d'inscription que vous aurez à payer sont de :

- 2 850 € pour une année de Licence.
- 3 879 € pour une année de Master.
- 391 € pour une année de Doctorat.

De nombreuses bourses et exonérations des frais d'inscription sont disponibles. Pour en savoir plus, consultez les sites des établissements ou rendez-vous sur le site de Campus France :

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Étudiants > Étudier > Les bourses pour les étudiants étrangers

## À noter :

Dans les établissements privés, le coût des inscriptions est plus élevé. À titre d'exemple, dans les écoles de commerce et de management, il peut varier de 6 000 à 18 000 euros par an.

# Quels sont les diplômes professionnalisants courts ?

## LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'exigence de connaissances technologiques approfondies et des savoir-faire opérationnels sont les conditions de l'insertion professionnelle. Pour répondre à ces exigences, l'enseignement supérieur français a créé des diplômes nationaux de niveau Licence (L) qui associent théorie et pratique, et garantissent un niveau professionnel performant.

## LES BREVETS DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (BTS)

Le BTS est un diplôme national professionnel (120 ECTS) délivré dans 90 spécialités en arts plastiques, dans les domaines de l'industrie, de la production et du tertiaire, agriculture (BTSA). La préparation d'un BTS s'effectue en deux ans et est généralement proposée dans les sections de technicien supérieur (STS) des lycées publics et privés. Ce diplôme permet une insertion immédiate dans la vie active en tant que technicien spécialisé.



Liste des spécialités des BTS :

<https://www.cidj.com/s-orienter/diplomes>

16 spécialités en agriculture et agro-alimentaire sont également proposées afin de préparer un **brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)**.

<https://www.campusfrance.org/fr/ressource/le-brevet-de-technicien-superieur-bts>

## Mémo :

(Notes des étudiants)

## À noter :

**Les classes préparatoires adaptation technicien supérieur (prépa ATS).** Les ATS sont des prépas scientifiques ou économiques en 1 an réservées aux titulaires d'un BTS, BTSa ou d'un parcours BUT. Elles permettent d'intégrer, selon le cas, une école d'ingénieurs, d'agronomie, une école vétérinaire ou encore une école de management.

**Le diplôme d'études universitaires scientifique et techniques (DEUST)** Conçu pour permettre une insertion professionnelle rapide, tout comme la poursuite d'études en Licence, le DEUST est un diplôme national qui se prépare en deux ans à l'université et permet d'acquérir 120 ECTS. Une trentaine de DEUST sont proposés par les universités avec différentes spécialités : bâtiments/travaux publics, environnement et déchets, métiers de la forme, ...

## LES LICENCES PROFESSIONNELLES

Après deux années validées dans l'enseignement supérieur, la Licence professionnelle permet d'acquérir en 1 an un diplôme national professionnel. La formation est proposée dans les universités et leurs instituts universitaires de technologie (IUT) qui encadrent le programme Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) avec 24 spécialités. Les stages professionnels et les enseignants intervenants de l'entreprise en font une des meilleures formations qualifiantes pour l'insertion professionnelle. 173 Licences professionnelles sont proposées dans différentes spécialités et secteurs : agricole, commercial, industriel, gestion, services.

## Plus d'informations sur les Licences professionnelles :

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) > Enseignement supérieur > Formations et diplômes > Licence professionnelle

DIPLOMES

ETUDIER  
EN  
FRANCE

### LE BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Plus de 240 000 étudiants sont inscrits dans les sections de techniciens supérieurs pour l'obtention du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) proposé dans 88 spécialités. Dans tous les secteurs d'activité se développent des fonctions nouvelles d'encadrement technique associées au travail des ingénieurs, des chercheurs ou des cadres supérieurs administratifs, financiers ou commerciaux. Le diplôme national de Brevet de Technicien Supérieur répond à ces besoins en qualifications et compétences avec pour objectif une insertion professionnelle directe.

**POURQUOI ÊTRE CANDIDAT À UN BTS ?**

- Une formation professionnelle courte (3 années d'études supérieures)
- Le BTS est préparé en deux ans après un baccalauréat ou équivalent (niveau public ou privé, ou un centre de formation professionnelle)
- Un spécialiste dans son domaine professionnel
- Un apprentissage des cours théoriques et des enseignements pratiques dispensés par des professionnels
- Une insertion rapide et directe dans la vie active
- La découverte de l'entreprise
- Un apprentissage des compétences pratiques sous la responsabilité d'un responsable de formation qui favorise l'acquisition d'une convention avec l'entreprise
- L'accompagnement
- Un stage obligatoire en BTS d'un stage de 14 à 18 semaines réparties sur toute l'année scolaire encadré par un tuteur professionnel

**LE BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR** répond aux exigences de l'enseignement et des formations techniques et professionnelles définies par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) : « Une formation générale qui implique l'étude des techniques et des sciences connexes, l'acquisition de capacités pratiques, d'attitudes, d'une compréhension et de compétences en rapport avec les professions des divers secteurs de la vie économique et sociale. » (Technical and Vocational Education and Training for the 21<sup>st</sup> century).



Le cursus du BTS est construit sur un socle commun de compétences professionnelles, technologiques et générales identifiées pour l'obtention du diplôme et spécialisées par spécialité. En deux ans, le BTS permet d'acquérir une qualification professionnelle dans les professions industrielles et commerciales, l'agriculture ou dans les activités de service ou encore dans celles relevant des arts appliqués. Les compétences acquises par la formation d'un BTS répondent à la mondialisation des échanges et des systèmes productifs qui exigent aujourd'hui des connaissances technologiques appropriées, des savoir-faire opérationnels et des capacités de management.

Les sections de techniciens supérieurs les plus attractives sont majoritairement dans le domaine des services. Une étude a par ailleurs montré que les choix d'insertion professionnelle du BTS, objectif de ce diplôme, n'est pas le même chez les étudiants qui ont obtenu le BTS par la poursuite des études. L'admission en BTS est sélective, sur dossier.

**INTERNATIONAL**  
Pour les entreprises engagées dans la compétition internationale, le BTS

DIPLOMES

ETUDIER  
EN  
FRANCE

### LES LICENCES PROFESSIONNELLES

La Licence Professionnelle permet d'acquérir en 1 an un diplôme après deux années validées dans l'enseignement supérieur. La formation est organisée en partenariat avec les Universités, les établissements de formation, les entreprises et les branches professionnelles. L'originalité de ce diplôme réside dans les stages professionnels et la part importante de professionnels intervenant dans la formation. Reconnue sur le marché du travail comme une des meilleures formations qualifiantes pour l'insertion professionnelle (taux d'insertion de 93% des diplômés) plus de 52 000 étudiants sont inscrits en Licence Professionnelle.

**POURQUOI ÊTRE CANDIDAT À UNE LICENCE PROFESSIONNELLE ?**

- Vous souhaitez une formation professionnelle au niveau Licence (3 années d'études supérieures)
- Vous souhaitez une formation professionnelle de haut niveau (niveau Licence)
- Vous souhaitez une spécialisation dans un domaine professionnel précis
- La formation associe l'enseignement théorique et pratique, l'apprentissage de méthodes et d'outils, des périodes de formation en milieu professionnel
- Vous souhaitez une spécialisation dans votre projet
- Étudiant bilingue ou Licence Professionnelle d'un projet Europe, un stage est assuré par un groupe de 3 ou 4 étudiants en fonction de la spécialité
- Vous souhaitez découvrir l'entreprise
- Un stage professionnel de 12 à 16 semaines intervient en option, ou au sein d'une corporation, est prévu en fin de formation. Les étudiants y obtiennent un projet encadré par un tuteur.
- Vous souhaitez une insertion rapide et directe dans la vie active
- Une licence professionnelle a pour objectif une entrée rapide dans la vie active

**LES LICENCES PROFESSIONNELLES** sont assurées en partie par des universitaires et principalement par des professionnels, puis sont complétées par des stages en entreprise. Les domaines les plus prisés sont le commerce et la distribution, suivi par la communication et la production.

Une étude sur les Licences professionnelles a montré que le taux de réussite est très élevé : 85% des étudiants obtiennent leur diplôme dans l'année qui suit leur inscription et trouvent rapidement un emploi titulaire, deux ans auparavant, d'un



173 mentions différentes de Licences Professionnelles sont proposées pour les métiers de tous les secteurs professionnels : la qualification agricole ou industrielle, soit est très élevée : 85% des étudiants obtiennent leur diplôme dans l'année qui suit leur inscription et trouvent rapidement un emploi titulaire, deux ans auparavant, d'un baccalauréat scientifique favorise les chances de succès, de même pour ceux qui ont suivi une formation technique.

# Pourquoi choisir l'université ?

Financées par l'État, 75 universités et 17 grands établissements sont réparties sur tout le territoire. Elles délivrent des diplômes nationaux et garantissent une même valeur académique, quelle que soit l'université, sur toute la France. Environ un quart des établissements relève du désormais secteur privé.

## LES UNIVERSITÉS COUVRENT L'ENSEMBLE DES DISCIPLINES

Les sciences (mathématiques, chimie, physique, biologie...), les technologies (informatique, sciences de l'ingénieur, électronique, automatique, robotique, matériaux...), les lettres, les langues, les arts, les sciences humaines, le droit, l'économie, la gestion, la santé, le sport y sont proposées.

## TOUS LES NIVEAUX Y SONT REPRÉSENTÉS, SANCTIONNÉS PAR DES DIPLÔMES NATIONAUX

**Licence** (3 ans), **Master** (Licence + 2 ans, soit 5 ans au total), **Doctorat** (Master + 3 ans, soit 8 ans au total). Accédez à la carte des universités et grands établissements français.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/formations-diplomes-etablissements-50297>

- Les formations de techniciens, avec les instituts universitaires de technologie (IUT).

- 173 Licences professionnelles.

- Les formations de management, avec les instituts d'administration des entreprises (IAE).

- Les sciences politiques et l'économie avec les 10 instituts d'études politiques (IEP) dont Sciences Po Paris.

- Plus de 20 % des titres d'ingénieur sont délivrés par des écoles universitaires.

Il existe plus de 3 800 Master nationaux, comprenant plus de 8 000 parcours. Les universités proposent plus de 600 formations en anglais :

<https://taughtie.campusfrance.org/tiesearch/#/catalog>

<https://www.monmaster.gouv.fr/recherche?layout=1>



## Mémo :

(Notes des étudiants)



## LA RECHERCHE, UNE COMPOSANTE STRUCTURELLE DES UNIVERSITÉS

Lieu privilégié des enseignements fondamentaux et de la recherche, l'université assure une adéquation permanente de l'offre de formation avec l'évolution du savoir et de la technologie.

Dans les universités, 281 écoles doctorales, animées par plus de 100 000 chercheurs, assurent la formation à la recherche en étroite liaison avec plus de 1 200 laboratoires de recherche et délivrent plus de 14 000 diplômes de Doctorat par an.

## LES REGROUPEMENTS UNIVER- SITAIRES ET SCIENTIFIQUES

Les regroupements d'établissements coordonnent les offres de formation et les stratégies de recherche entre universités, écoles, organismes de recherche. Au nombre de 8 ComUE et de 14 établissements publics expérimentaux (EPE), ces regroupements ont pour objectif de renforcer les synergies entre les acteurs ainsi que l'attractivité internationale des sites.

La **Communauté d'universités et d'établissements (ComUE)** est habilitée à délivrer des diplômes nationaux, prioritairement aux niveaux Master et Doctorat.

Les **établissements publics expérimentaux (EPE)** sont issus de fusion ou de regroupements. Ils sont habilités à délivrer des diplômes nationaux à tous les niveaux du LMD.

# La Licence

La Licence est un diplôme national et correspond à un grade universitaire du schéma LMD, validant trois années d'études après le baccalauréat ou équivalent. Les licences sont répertoriées selon 4 domaines subdivisés en 45 mentions.

Pour connaître les modalités d'inscription, voir pages 44 et suivantes « S'inscrire ».

La Licence générale est répartie sur 3 années d'études, soit 6 semestres d'études. Chaque semestre validé capitalise 30 crédits ECTS. Diplôme national, la Licence est validée par 180 crédits. Les horaires de 20 à 30 heures sont répartis entre cours magistraux, TP (travaux pratiques) et/ou TD (travaux dirigés, projets...). Les 3 années s'articulent autour de la maîtrise des connaissances.

- L1 : maîtrise des savoirs et compétences fondamentaux.
- L2 : consolidation des acquis.
- L3 : spécialisation en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

Elle s'effectue par contrôle continu et/ou par un examen. La Licence générale vise principalement une poursuite d'études en Master (5 années d'études supérieures).

## ÉTUDIANTS DE L'UNION EUROPÉENNE

Vous êtes un étudiant de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse ? L'État français prend en charge l'essentiel du coût de votre formation dans un établissement d'enseignement supérieur public. Les droits d'inscription pour 2024/2025 sont de 175 € pour une année de Licence.

## ÉTUDIANTS HORS UNION EUROPÉENNE

Vous devez vous acquitter de droits d'inscription différenciés si :

- Vous vous inscrivez pour la 1<sup>re</sup> fois en Licence à la rentrée 2024/2025.
- Au sein d'un établissement d'enseignement supérieur relevant du MESR.
- Vous n'êtes pas installé durablement en France.

L'État prend en charge les deux tiers du coût de votre formation. Le montant des droits d'inscription à payer en 2024/2025 est de 2 850 € pour une année de Licence.

Des exonérations, partielles ou totales, peuvent être proposées par les universités. Renseignez-vous sur le site web de l'établissement.

## Mémo :

(Notes des étudiants)



## LA PROFESSIONNALISATION

### • Le SCUIO IP :

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO IP) informe sur les filières et débouchés, accompagne l'étudiant (choix du parcours, aide dans la recherche de stage, rédaction de CV...).

### À noter :

#### LES LICENCES PLURIDISCIPLINAIRES

L'offre de formation au niveau Licence évolue avec une augmentation des formations à double mention ou spécialités (bi-Licence, double Licence), de plus en plus prisées par les étudiants. Ces formations proposent des cursus pluridisciplinaires (droit/histoire de l'art ; humanités/sciences ; maths et gestion, économie et sociologie). Les filières sont souvent sélectives avec une admission sur dossier scolaire. Certains de ces doubles parcours débouchent sur un double diplôme entre deux ou plusieurs universités d'Europe.

**Pour se renseigner, ne pas hésiter à s'adresser directement aux établissements.**

# Le Master

À la suite d'un diplôme de premier cycle, un diplôme national de Licence (180 crédits ECTS) ou équivalent, le diplôme national de Master (DNM) est un diplôme de deuxième cycle délivré par les établissements d'enseignement supérieur accrédités par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. 3 500 mentions et 8 000 parcours de Master sont proposés. Afin de valider 120 crédits ECTS, il se déroule sur deux années d'études : Master 1 et Master 2.

## MON MASTER

[www.monmaster.gouv.fr](http://www.monmaster.gouv.fr)

Mon Master est le portail national qui recense toutes les formations qui conduisent à un diplôme national de master (DNM). Il permet de consulter l'intégralité des diplômes de Master proposé par les établissements supérieurs accrédités.

## ÉTUDIANTS DE L'UNION EUROPÉENNE

Si vous êtes un étudiant ressortissant d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de Suisse, l'État français prend en charge l'essentiel du coût de la formation dans un établissement d'enseignement supérieur public. Les droits d'inscriptions pour l'année 2024/2025 sont de 275 € pour une année de Master. Des programmes dispensés en anglais, ou de certaines filières comme l'ingénierie, peuvent induire des droits d'inscription supérieurs, compris entre 1 000 et plus de 6 000 €. Un candidat ressortissant d'un pays européen doit candidater sur la plateforme **Mon Master**.

Le dépôt des candidatures en ligne a lieu entre la fin février et la fin mars.

Le calendrier annuel peut être consulté en ligne : [www.monmaster.gouv.fr/calendrier](http://www.monmaster.gouv.fr/calendrier)

## ÉTUDIANTS HORS UNION EUROPÉENNE

L'État français prend en charge au moins deux tiers du coût de votre formation. Si l'établissement n'applique pas d'exonération, vous devrez vous acquitter, pour l'année 2024/2025, de droits d'inscription différenciés à hauteur de 3 879 euros. Seuls les candidats qui résident en France ou dans un pays de l'Espace économique européen (Andorre, Suisse et Monaco inclus), ainsi que les ressortissants non européens d'un pays qui n'est pas couvert par le dispositif [Études en France](#), peuvent candidater par la plateforme **Mon Master**.

Les candidats de nationalité étrangère dont le pays de résidence est couvert par le dispositif Études en France doivent obligatoirement candidater sur la plateforme [Études en France](#).

## Mémo :

(Notes des étudiants)



Le diplôme de Master est fortement apprécié sur le marché de l'emploi, comme en témoigne le taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés qui s'établit autour de 90 % en France.

En outre, la formation de niveau Master ouvre au monde de la recherche, en tant qu'initiation à la méthodologie de la recherche et à la rédaction scientifique par la production d'un mémoire de recherche. Avec l'étape décisive de la soutenance, à la présentation orale de résultats d'un projet de recherche complexe devant un jury de spécialistes.

L'obtention du grade de Master permet de candidater à une formation doctorale au sein des écoles doctorales rattachées aux universités, ou à des établissements habilités.

### À noter :

Le **Mastère Spécialisé®**, label délivré par la Conférence des Grandes Écoles, est un diplôme d'établissement qui ne doit pas être confondu avec un diplôme national de Master (DNM). Il ne confère pas un grade de Master, mais reste reconnu sur le marché de l'emploi.

Le **MBA** (*Master of Business Administration*) est un diplôme délivré par un établissement privé sans que l'État ne soit impliqué dans le processus de reconnaissance de la qualité des enseignements. Il ne confère pas un grade de Master.



Pour consulter l'ensemble de l'offre de formation de niveau Master, voir :

Annuaire des formations de niveau Master (niveaux M1, M2, et post-M) : <https://cataloguelm.campusfrance.org/master/>

Catalogue des programmes enseignés en anglais, *Programs Taught in English* : <https://taughtie.campusfrance.org/tiesearch/#/catalog>

# Le Doctorat

Tous les étudiants titulaires du grade ou d'un diplôme de niveau Master peuvent se porter candidats à une inscription en Doctorat. La formation dure au moins 3 ans et permet l'obtention, après avoir soutenu une thèse, du grade de Docteur.

La formation doctorale en France s'effectue au sein d'une équipe ou Unité de Recherche (UR), rattachée à une École Doctorale (ED), sous le contrôle et la responsabilité d'un ou deux directeurs de thèse. La formation dure 3 ans, parfois plus dans certaines disciplines, et se conclut par la soutenance d'une thèse. **La demande d'inscription en Doctorat se fait auprès d'une école doctorale.**

Le financement de la thèse est un prérequis pour l'inscription en Doctorat.

Notre collection *La Recherche en France* propose un aperçu complet des études de doctorat en France :

- *Doctorat, mode d'emploi* : un guide à l'usage des étudiants internationaux, qui explique le doctorat pas-à-pas : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Chercheurs > Ressources documentaires > Panorama de la recherche en France > Diplômes
- Les fiches diplômes s'arrêtent sur des aspects propres au doctorat :

« La formation doctorale en France » > [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Chercheurs > Ressources documentaires > Panorama de la recherche en France > Diplômes > La formation doctorale en France

« La cotutelle internationale de thèse et les partenariats internationaux » > [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Ressources documentaires > Panorama de la recherche en France > Diplômes > La cotutelle internationale de thèse et les partenariats internationaux

## EN FRANCE,

**38 %** des doctorants sont des étudiants internationaux

## À noter :

### Le Programme de Bourse France Excellence Eiffel

Le programme de bourses Eiffel est un outil développé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes de niveau master et en doctorat. Il permet de former les futurs décideurs étrangers, des secteurs privé et public, dans les domaines d'études prioritaires, et de stimuler les candidatures d'étudiants étrangers âgés de 27 ans maximum pour le niveau master et de 32 ans au plus pour le niveau doctorat.

Vous trouverez toutes les informations administratives ici : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Institutionnels > Le programme France Excellence Eiffel

## Mémo :

(Notes des étudiants)

# Les Grandes Écoles et les écoles supérieures

## LES GRANDES ÉCOLES

**Particularité française**, les Grandes Écoles, créées parallèlement au système universitaire dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, dispensent un enseignement professionnalisé de haut niveau. Elles regroupent les écoles d'ingénieurs, les écoles de management, les écoles normales supérieures (ENS), les écoles nationales vétérinaires, l'École polytechnique, l'École nationale des ponts et chaussées ParisTech. Ces Grandes Écoles se caractérisent par une forte sélection à l'entrée et la reconnaissance d'une formation exigeante.

**Les Grandes Écoles délivrent des diplômes d'établissement (de niveau baccalauréat + 5 années d'études supérieures) avec, pour certaines, le grade de Master reconnu par l'État.**

Elles proposent également des diplômes intermédiaires et offrent des spécialisations : Bachelor (3 ou 4 années d'études supérieures), MBA (*Master of Business Administration*), Mastère Spécialisé\* - MS (Master + 1 année) et *Master of Science* (MSc).

Pour en savoir plus :

[www.cge.asso.fr/presentation-des-msc](http://www.cge.asso.fr/presentation-des-msc)

Le schéma classique de l'admission dans les Grandes Écoles (admission sur concours après 2 années de classes préparatoires pour un cursus de 3 ans) a évolué. De nombreuses écoles proposent une entrée dès le baccalauréat pour un cursus de 3 ou 5 années.

**Spécialement conçues pour les étudiants étrangers**, des admissions parallèles sur titre sont possibles, avec des cursus qui varient de 2 à 5 ans selon le niveau d'entrée accordé par l'établissement.

Conférence des Grandes Écoles (CGE) : [www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr)

**6 établissements dans le Top 10 classement mondial des meilleurs Masters in Management 2024.**  
(*Financial Times* 2024)

**Plus d'informations sur les diplômes sur le site de Campus France :**

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Ressources documentaires > Panorama de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

# Quel domaine d'étude choisir ?

## Les études médicales et paramédicales

### LES ÉTUDES MÉDICALES

Intégrées au système européen LMD, les études de médecine en France se découpent en 3 cycles d'au moins 3 ans et associent une université à l'un des 31 centres hospitaliers régionaux universitaires français (CHRU). La première année est composée d'un parcours spécifique « accès santé » (PASS) avec une option d'une autre

discipline ou le choix d'une Licence sous réserve qu'elle propose l'option « accès santé » (L.AS) pour des mentions en droit, économie/gestion, lettres, sciences de la vie et de la santé, etc. La première année PASS est accessible avec un diplôme de baccalauréat ou équivalent, de préférence scientifique.

#### MODALITÉS D'ACCÈS DES ÉTRANGERS AUX ÉTUDES DE MÉDECINE

Pour les étudiants étrangers en première année non ressortissants de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse, l'accès en première année de licence s'effectue obligatoirement par la voie de la procédure réglementaire de demande d'admission préalable (DAP). Par ailleurs, un dispositif de dispense d'études peut être demandé par les candidats souhaitant poursuivre leurs études en France, titulaires ou en préparation d'un diplôme en médecine, pharmacie, odontologie ou en maïeutique.

[https://services.dgesip.fr/fichiers/Annexe - modalites d acces etudes de sante en France pour candidats hors UE.pdf](https://services.dgesip.fr/fichiers/Annexe_-_modalites_d_acces_etudes_de_sante_en_France_pour_candidats_hors_UE.pdf)

**Pour l'accès en 3<sup>e</sup> cycle**, un concours spécifique d'internat en médecine à titre étranger est organisé par les ambassades de France.

**Le DFMS**, Diplôme de formation médicale spécialisée (1 à 2 ans) et le **DFMSA**, Diplôme de formation médicale spécialisée approfondie (6 mois à 1 an) sont des spécialisations accessibles aux médecins généralistes ou spécialistes diplômés étrangers.

Contactez l'ambassade de France de votre pays.

**Toutes ces formations requièrent au moins le niveau B2 du CECRL en français.**

## Mémo :

(Notes des étudiants)

- **Première année de Licence en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie (MMOPK) avec parcours « accès santé » (PASS) et option d'une autre discipline**

Préparée dans une faculté ou une unité de formation et de recherche (UFR) de médecine, de pharmacie, d'ontologie ou de maïeutique d'une université, la première année de Licence est commune aux 5 filières – médecine, chirurgie dentaire, pharmacie, maïeutique (sage-femme) et kinésithérapie – et permet l'accès à des examens d'admission distincts pour le passage en 2<sup>e</sup> année. Les étudiants peuvent présenter deux examens d'admission au maximum. Cette année permet aussi d'accéder à d'autres formations conduisant à l'obtention de diplômes pour des professions d'auxiliaire médical.

- **Première année de Licence avec option « accès santé » (L.AS) toutes disciplines**

Préparée dans une filière universitaire, la première année de Licence s'effectue dans une discipline où sont proposées des unités d'enseignement de l'option « accès santé ». Les étudiants peuvent présenter leur candidature à l'admission en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle des formations de médecine, pharmacie, d'ontologie ou de maïeutique avec au moins 60 ou 120 crédits ECTS, dont 10 obtenus dans des unités en santé.

Les étudiants sont sélectionnés, pour le passage en 2<sup>e</sup> année, sur leurs résultats et leurs parcours de formation PASS ou L.AS et, pour certains, des épreuves complémentaires orales. Chaque université précise les modalités des épreuves afin d'accompagner les étudiants dans leur préparation.

**Attention :** Les étudiants peuvent candidater deux fois aux études de santé à la suite d'une, deux ou trois années de premier cycle (L1, L2 ou L3) sans redoublement.



**Médecine** : PASS ou L.AS +9 années (médecine générale), PASS ou L.AS +10 à 12 années (spécialisations).

**Maïeutique** : PASS ou L.AS +5 années.

**Odontologie** : PASS ou L.AS +6 années (chirurgien-dentiste), PASS ou L.AS +8 ou 9 années (spécialisations ou recherche).

**Pharmacie** : PASS ou L.AS +6 années (officine ou industrie) PASS ou L.AS +9 années (spécialisations).

## LES FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

À l'instar des formations médicales, les formations paramédicales et les écoles sociales sont sélectives et délivrent un diplôme d'État (DE) obligatoire pour exercer la profession.

**Kinésithérapie** : Le diplôme d'État (DE) de masseur-kinésithérapeute se prépare en 4 ans (après une première année universitaire) dans un institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK).

**Infirmier** : Le diplôme d'État (DE) d'infirmier se prépare en 3 ans au sein d'un Institut de formation en soin infirmier (IFSI). Les spécialisations peuvent l'objet de compléments de formation a posteriori.

**Orthophoniste** : Le certificat de capacité d'orthophoniste se prépare à l'université en 5 ans.

**Ostéopathe** : Le diplôme d'ostéopathe se prépare en 5 ans dans une école agréée par le ministère du Travail, de la Solidarité et de la Santé.



## À noter :

Campus France vous propose des fiches « domaines » dédiées au domaine du paramédical : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Espace documentaire > Panorama de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France > Domaines d'études

## Mémo :

(Notes des étudiants)

### LES ÉTUDES DE DROIT

Les études de droit en France se font principalement à l'université. Intégrées au système européen LMD, elles se préparent en 3, 5 et 8 ans.

Un niveau M1 ou un M2 validé est obligatoire pour accéder aux formations au sein d'écoles professionnelles dédiées pour les métiers juridiques (magistrat, avocat, notaire ...).

En dehors de ces formations de longue durée et très sélectives, il est possible de suivre une formation courte, DUT carrière, programme de la Licence professionnelle (bac+3).

#### Les Licences bi-disciplinaires

Particulièrement adaptées à l'évolution du droit et de sa spécialisation, ces Licences, filières exigeantes et sélectives, permettent de poursuivre les enseignements de deux majeures sur 6 semestres jusqu'à l'obtention du grade de Licence. Elles associent l'enseignement du droit, dès la 1<sup>re</sup> année, à un autre domaine : les biotechnologies, les sciences politiques, l'économie, les sciences sociales, l'histoire de l'art ou encore anglais/droit - sciences politiques.

**Pour se renseigner, ne pas hésiter à s'adresser directement aux établissements, et à consulter leur site web.**

## Les formations d'ingénieur

La France compte plus de 200 écoles d'ingénieurs, publiques et privées, qui couvrent tous les domaines des sciences de l'ingénieur. Le titre d'ingénieur diplômé, qui confère le grade de Master et permet l'inscription en Doctorat. Selon les écoles, la formation peut être généraliste ou plus spécialisée (agronomie, chimie, biologie, informatique, etc.). Les frais d'inscription pour un diplôme d'ingénieur, dans une école publique, ont été fixés pour l'année 2024-2025 à partir de **618 € par an**.

Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs : [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)

Commission des titres d'ingénieur - CTI: [www.cti-commission.fr](http://www.cti-commission.fr) (liste des formations habilitées).

**Le titre d'ingénieur en France :**

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Espace documentaire > Panorama de l'Enseignement supérieur et de la recherche > Diplômes



## Les formations en commerce et management

Une cinquantaine d'écoles de commerce et management bénéficient de reconnaissances officielles spécifiques : un « visa » délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; l'inscription au chapitre des Grandes Écoles délivrée par la Conférence des Grandes Écoles (CGE) ; la reconnaissance du grade de Master pour certains diplômes délivrés.

Pour les concours d'entrée, une grande majorité des écoles se regroupe et présente des épreuves communes. Certains recrutent juste après le baccalauréat.

**Elles sont en grande majorité privées et les frais de scolarité peuvent varier de 6 000 à 18 000 € par an.**

Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion : [www.cefdg.fr](http://www.cefdg.fr)



**Les études de commerce et de management dans les universités : le réseau des IAE (instituts d'administration des entreprises).**

Les écoles universitaires de management, regroupées dans le réseau des IAE, délivrent des Licences, Master et Doctorat ainsi que des MBA et des diplômes universitaires dans tous les domaines de la gestion et du management.

Les labels CGE, EQUIS, AACSB et AMBA des écoles de commerce et de gestion, gages d'une adéquation aux standards internationaux, sont attribués aux écoles ou aux diplômes délivrés. Ils certifient une reconnaissance internationale.

**Les Grandes Écoles concernent également les filières de l'administration publique (ENSP), de la défense, de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les Écoles normales supérieures (ENS) ou encore les filières agronomique ou vétérinaire.**

## Mémo :

(Notes des étudiants)

### Les écoles normales supérieures

Il existe 4 écoles normales supérieures: l'ENS Lyon, l'ENS Rennes, les ENS de Paris (Ulm) et de Paris Saclay (ex-Canchan). Elles forment des enseignants et des chercheurs de haut niveau, tant dans les disciplines littéraires que scientifiques. Pour les étudiants étrangers, une sélection est organisée avec des modalités propres à chaque école.

### Les écoles nationales vétérinaires

Il existe en France 4 écoles nationales vétérinaires : à Paris (Maisons-Alfort), à Lyon, à Nantes et à Toulouse. Elles recrutent à différents niveaux, par le biais de 4 concours communs. La formation est validée par le diplôme d'État (DE) de docteur vétérinaire.

# Les écoles supérieures d'art et de design

Beaux-arts, métiers d'art, arts appliqués ... les écoles supérieures d'art et de design en France proposent des cursus en 3 à 5 ans après le baccalauréat. Publiques ou privées, elles se distinguent surtout par leur réputation auprès des professionnels. Toutes sont sélectives, sur concours et présentation d'un dossier artistique. Il existe dans le domaine des arts une distinction entre « arts appliqués » et « art et design » en ce qui concerne les diplômes et les écoles.

Près d'une cinquantaine d'écoles supérieures d'art et de design publiques délivrent des diplômes nationaux reconnus par l'État. Les écoles privées et les écoles dépendant des chambres de commerce et d'industrie (CCI), nommées « écoles consulaires », délivrent des certificats ou des titres, dont certains sont enregistrés au répertoire national de certification professionnelle (RNCP).

[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Toutes sont sélectives, sur concours et présentation d'un dossier artistique.

## LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART ET DE DESIGN PUBLIQUES : LES DIPLÔMES NATIONAUX

Placées sous la tutelle du ministère de la Culture, 45 écoles supérieures d'art et de design, recrutent sur concours propre après le baccalauréat ou l'équivalent et dispensent des formations, en 3 ans (DNA) ou 5 ans (DNSEP). Des accès sont possibles en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année.

Liste des écoles publiques :

[www.campusart.org](http://www.campusart.org)

## LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ART : LES DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT

Ces écoles, très sélectives, délivrent des diplômes qui confèrent le grade de Master en arts appliqués, arts plastiques, arts visuels, conception/création, design textile, design industriel, photographie :

- École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) – [www.ensad.fr](http://www.ensad.fr)
- École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) – <https://beauxartsparis.fr/fr>
- École nationale supérieure de la création industrielle (ENSCI - Les Ateliers) – [www.ensci.com](http://www.ensci.com)

École nationale supérieure de la photographie (ENSP) – [www.ensp-arles.fr](http://www.ensp-arles.fr)

- Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains – [www.lefresnoy.net](http://www.lefresnoy.net)

Deux écoles proposent un cursus de 2 à 4 ans en cinéma et théâtre après un baccalauréat +2 années :

- École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) – [www.ensatt.fr](http://www.ensatt.fr)
- La Fémis - École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (ENSMIS) – [www.femis.fr](http://www.femis.fr)

## LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ARTS APPLIQUÉS PUBLIQUES (ESAA)

Proposent des diplômes nationaux dans des domaines très spécifiques, sur des cursus de 3 ans (DNMADE) ou de 5 ans (DSAA), pour une insertion professionnelle dans les métiers de la conception en design : graphique (des médias et du multimédia), d'espace (architecture intérieure, cadre de vie, scénographie), de mode, textiles et environnement, de produits et de services et des métiers d'art (du textile, du bijou, du livre, du verre, de la céramique...) :

<https://designetmetiersdart.fr>

Trois écoles publiques dispensent des formations de haut niveau. Les métiers sont liés à la connaissance du patrimoine (historiens d'art, médiateurs), ou à sa sauvegarde (conservateurs du patrimoine, architectes des monuments historiques, restaurateurs ...).

- École du Louvre (EDL), Paris : [www.ecoledulouvre.fr](http://www.ecoledulouvre.fr)
- École nationale des chartes (ENC), Paris : [www.chartes.psl.eu](http://www.chartes.psl.eu)
- Institut national du patrimoine (INP), Paris : [www.inp.fr](http://www.inp.fr)

## LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART PRIVÉES

Beaucoup d'écoles privées proposent des formations, souvent coûteuses, en 3 à 5 ans après le baccalauréat. Elles délivrent des diplômes d'école qui peuvent être enregistrés au répertoire national de certification professionnelle (RNCP), garantie de reconnaissance.

[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

## LES DIPLÔMES D'ART ET DE CULTURE

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Panorama de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France > Diplômes

### LES CONSERVATOIRES

#### Musique, danse, art dramatique...

Les conservatoires travaillent en partenariat avec les universités et proposent des formations qui s'inscrivent dans le schéma LMD.

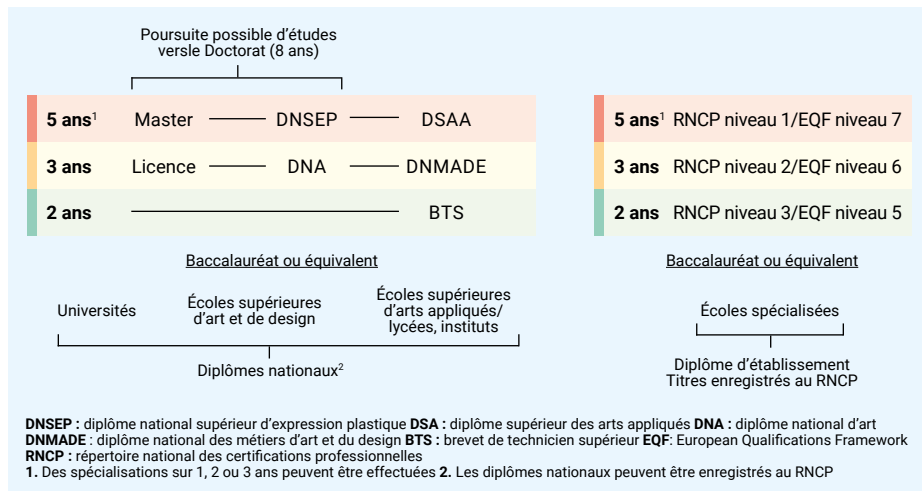
#### Liste des conservatoires :

<https://www.culture.gouv.fr/fr/> >  
Enseignement supérieur et Recherche >  
L'enseignement supérieur > L'enseignement supérieur du spectacle vivant : conditions d'accès, écoles, diplômes

## Mémo :

(Notes des étudiants)

## Les diplômes d'art et les titres enregistrés



### La candidature en ligne sur un catalogue des formations en art, mode, design, musique, 3D, architecture, ...

Le réseau CampusArt offre un choix de plus de **695** formations au niveau classes préparatoires, Licence, Master et Post-Master.

Un seul dossier en ligne permet aux étudiants étrangers d'adresser leur candidature à l'ensemble des établissements du réseau et d'en suivre l'évolution jusqu'à la réponse d'admission.

## Mémo :

(Notes des étudiants)

# Les écoles nationale supérieures d'architecture (ENSA)

## LES ÉTUDES D'ARCHITECTURE

S'inscrivent dans le schéma européen d'harmonisation sur la base du système LMD.

- Un 1<sup>er</sup> cycle d'études d'une durée de 3 ans qui confère le grade de Licence avec l'obtention du **diplôme d'études en architecture (DEEA)**.
- Un 2<sup>e</sup> cycle d'études d'une durée de 2 ans qui confère le grade de Master avec l'obtention du **diplôme d'État d'architecte (DEA)**.
- L'obtention de **l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP)** requiert une 6<sup>e</sup> année d'études et un stage, c'est le seul titre qui autorise l'architecte à déposer un permis de construire.
- Un 3<sup>e</sup> cycle d'études permet d'obtenir des **diplômes de spécialisation et approfondissement en architecture (DSA)**, diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, d'une durée de 1 à 2 ans selon les domaines ou des **diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA)**.

Certaines écoles proposent un double cursus **architecte-ingénieur** en partenariat avec des écoles d'ingénieurs pour l'obtention du diplôme d'État d'architecte et du titre d'ingénieur selon des parcours spécifiques. À la suite d'un diplôme national de Master, ou d'un diplôme conférant le grade de Master, le **Doctorat en architecture se prépare en 3 ans au sein des Écoles doctorales des universités. On compte actuellement 300 doctorants en architecture.**

**Les 22 écoles d'architecture délivrent des diplômes nationaux ou reconnus équivalents.**

- Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg, établissement public : [www.insa-strasbourg.fr](http://www.insa-strasbourg.fr)
- École spéciale d'architecture (ESA), établissement privé : [www.esa-paris.fr](http://www.esa-paris.fr)
- **Architecture et paysage**

La formation conduisant au **diplôme d'État de paysagiste (DEP), grade de Master**, est dispensée par trois écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage. Recrutés sur concours, commun à ces 3 Écoles, après le baccalauréat ou l'équivalent plus 2 années d'études supérieures, les étudiants intègrent la formation pour un cursus de 3 ans.

- École nationale supérieure d'architecture et de paysage de bordeaux (ENSAPB) : [www.bordeaux.archi.fr](http://www.bordeaux.archi.fr)
- École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) : [www.lille.archi.fr](http://www.lille.archi.fr)
- École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille (ENSP) : [www.ecole-paysage.fr](http://www.ecole-paysage.fr)

## LES DIPLÔMES D'ARCHITECTURE

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Panorama de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France > Diplômes

# Comment financer ses études supérieures en France

Il existe de nombreuses possibilités de financer un séjour d'études ou de recherche en France : bourses, allocations, aides à la mobilité.

## Les bourses du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Le MEAE propose plusieurs types de bourses qui couvrent différentes prestations : couverture sociale, allocation d'entretien, frais de formation, frais de voyage, etc.

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) > Venir en France > Étudier en France > Financer son projet d'études en France

## LES BOURSES DES AMBASSADES DE FRANCE À L'ÉTRANGER

Les bourses du gouvernement français sont allouées pour des études, des stages ou des séjours linguistiques en France. Quel que soit leur pays de résidence ou le type de bourse, les candidats doivent, avant leur départ et au moins un an à l'avance, l'adresser directement au service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France de leur pays de résidence.

## LES PROGRAMMES SPÉCIFIQUES

**Les bourses Excellence-Major** financent des formations jusqu'au niveau Master à des élèves venant des lycées français de l'étranger, ayant obtenu mention « Bien » ou « Très Bien » au baccalauréat.

[www.aefe.fr](http://www.aefe.fr) > AEFE > Dispositif Excellence-Major

**Les bourses Excellence Eiffel** permettent de financer des formations de niveau Master ou Doctorat dans le cadre d'une cotutelle ou co-direction de thèse dans des domaines d'études prioritaires : sciences et techniques, et sciences humaines et sociales.

La bourse France Excellence Eiffel est attribuée pour une durée de 12 à 36 mois maximum en France.

<https://www.campusfrance.org/fr/la-bourse-france-excellence-eiffel>



# La demande de visa

Les demandes de visa se font auprès du consulat ou de l'ambassade de France du lieu de résidence.

Il est conseillé de faire sa demande le plus tôt possible et, dans tous les cas, au moins 2 mois avant la date de début des cours.

Le visa étudiant long séjour permet de suivre des études en France pour une période supérieure à 3 mois.

Il existe plusieurs types de visas de long séjour : **le visa étudiant de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)** vous permet de séjourner en France un an sans avoir à demander de titre de séjour. Vous devrez néanmoins le valider dans les trois mois qui suivent votre arrivée. Cette validation s'effectue en ligne sur le site :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

**Le visa de long séjour avec la mention carte de séjour** à solliciter dans les 2 mois suivant l'arrivée (cas des visas pour les ressortissants algériens et pour les passeports « talents chercheurs », par exemple).

Plus d'informations :

<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/visa-de-long-sejour>

Dans certaines situations, un visa de long séjour temporaire (VLS-T) peut être délivré. Cependant ce visa n'est pas renouvelable et ne donne pas les mêmes droits qu'un VLS-TS. Par ailleurs, les étudiants relevant d'un programme de l'Union européenne, d'un programme multilatéral comportant des séjours de mobilité dans un ou plusieurs États membres de l'Union européenne ou d'une convention entre au moins deux établissements d'enseignement supérieur situés dans au moins deux États membres de l'Union européenne, se voient délivrer un visa spécifique portant la mention « Étudiant – mobilité ».

Plus d'informations :

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Étudiants > S'organiser > Visas et cartes de séjour

À l'expiration de son visa, l'étudiant doit demander une carte de séjour pour pouvoir rester en France. Les étudiants Algériens devront dès la première année faire une demande de titre de séjour auprès de la préfecture.

## Mémo :

(Notes des étudiants)

## À noter :

**La procédure de demande de visa** intervient une fois que l'étudiant dispose d'un certificat d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur.

Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse ne sont pas soumis au visa d'entrée et de séjour. À l'issue du visa (VLS-TS) étudiant, une carte de séjour pluriannuelle peut être accordée, pour la poursuite d'études. Les étudiants mineurs doivent demander un « visa pour mineur scolarisé en France » et n'ont pas d'obligation de demande d'un titre de séjour en France jusqu'à leur majorité.

## DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES EN GRANDE PARTIE DÉMATÉRIALISÉES

La procédure pour la délivrance des visas est simplifiée :

- Le traitement de votre dossier de demande de visa est prioritaire dans les consulats.
- Le portail numérique France-Visa facilite vos démarches : vous pouvez facilement télécharger vos pièces justificatives.
- Une fois en France, vous pourrez valider votre visa de manière dématérialisée, sans avoir besoin de vous déplacer.





### 70 PAYS SONT DOTÉS DE LA PROCÉDURE EN LIGNE « ÉTUDES EN FRANCE » OBLIGATOIRE

Pour ces pays, une procédure de candidature à l'inscription dans un établissement d'enseignement français en ligne a été mise en place. Elle doit être obligatoirement suivie pour l'obtention du visa.

Suite à un entretien préalable avec l'Espace Campus France, et dès réception de l'accord de pré-inscription de l'établissement d'accueil, la demande de visa est déposée par l'étudiant et suivie par l'Espace Campus France.

La liste complète de ces pays est disponible sur le site Campus France : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Étudiants > Étudier > Les procédures pour se porter candidat

N'hésitez pas à consulter le site officiel des visas pour la France afin d'obtenir toute l'information nécessaire pour préparer votre séjour d'études en France : <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/>

### LE VISA SCHENGEN DE COURT SÉJOUR

Ce visa de court séjour dans l'espace Schengen, défini par le code communautaire, autorise un séjour ne pouvant excéder trois mois. Ce visa dispense de titre de séjour sur le territoire français. Il est renouvelable, mais il faut attendre 6 mois pour déposer une nouvelle demande.

Les étudiants désirant suivre un enseignement linguistique ou toute autre formation de courte durée sont en droit de solliciter ce type de visa.

### LE VISA COURT SÉJOUR PORTANT LA MENTION « ÉTUDIANT-CONCOURS »

Ce visa permet de se présenter à un entretien ou à un concours d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur. En cas de réussite l'étudiant peut solliciter, sans retourner dans son pays d'origine, un titre de séjour d'un an renouvelable à la préfecture.

### À noter :

**Un visa touristique, quel qu'il soit, ne peut jamais être transformé en visa étudiant, ni en France, ni dans aucun autre pays de l'Union européenne.**

### Mémo :

(Notes des étudiants)

# Le programme européen Erasmus+ 2021-2027

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour la mobilité et la coopération dans les domaines de l'éducation et la formation. Il est ouvert à tous les publics.

Partir avec Erasmus+, c'est bénéficier d'une mobilité organisée et encadrée dans le cadre d'une collaboration entre des établissements d'enseignement supérieur en Europe et dans le monde.

Comment ça marche ?

Vous recevez une bourse de l'Union européenne qui couvre une partie des frais induits par votre mobilité. Cette bourse intègre systématiquement le coût de la vie du pays de destination.

[www.erasmusplus.fr](http://www.erasmusplus.fr)

<https://erasmusgeneration.org/>

instagram : @gen.erasmus

Twitter : @gen\_erasmus @ErasmusplusFR

Facebook : Génération Erasmus

Youtube : Génération Erasmus

Si vous souhaitez faire un Master avec une période de mobilité à l'étranger, il existe les programmes conjoints de Masters Erasmus Mundus. Organisés par au moins trois établissements d'enseignement supérieur de différents pays, ils concernent toutes les disciplines et accordent des bourses aux meilleurs étudiants du monde entier. Le programme de Master prévoit deux semestres d'étude dans au moins deux établissements différents. À la fin de son Master, l'étudiant obtient un diplôme double, multiple ou conjoint.

## À noter :

Le moteur de recherche bilingue **Campusbourses** facilite votre recherche de financement.

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Comment financer vos études



L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) propose également des bourses de mobilité distribuées entre les 1 007 institutions membres dans **119 pays**. La priorité est accordée à la mobilité Sud/Sud.

[www.auf.org](http://www.auf.org)

#### • Programmes de bourses

#### La mobilité internationale de crédits (MIC)

Projet de mobilités entre les pays du programme Erasmus+ et des pays partenaires du programme Erasmus+, il soutient la mobilité pour les étudiants de l'enseignement supérieur pour une période d'études (de 3 mois à 12 mois à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études) et pour une période de stage (de 2 mois à 12 mois à partir de la 1<sup>ère</sup> année d'études). Les mobilités peuvent être combinées avec une période de stage intégrée dans un séjour d'études.

#### Des programmes de bourses à destination des étudiants et chercheurs internationaux

**Plus de 300 programmes de bourses pour études, stages, recherche, longue et courte durée tous domaines d'études et tous niveaux accessibles sur le site**

<https://campusbourses.campusfrance.org>.

CampusBourses permet une recherche multicritère, en français, en anglais et en espagnol, sur des programmes de bourses pour étudiants et jeunes chercheurs étrangers.

**De nombreux programmes nationaux** (institutions gouvernementales françaises, collectivités territoriales, entreprises, fondations, établissements d'enseignement supérieur...) et internationaux (ambassades de France, institutions gouvernementales étrangères, institutions étrangères et multilatérales) sont présentés.

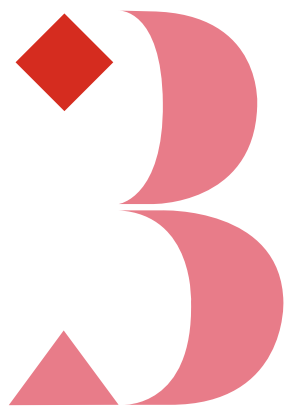
La recherche par mot-clé ou critère de recherche (nationalité, niveau ou domaine d'études, type de bourse) permet de sélectionner les programmes adaptés à votre profil.

**Vous y trouverez également des informations complètes, ainsi que des adresses email utiles et des liens URL renvoyant aux sites Internet des institutions en charge de ces programmes de financement.**

## Mémo :

(Notes des étudiants)





# Vivre en France : Les mots du quotidien

CHOISIR LA FRANCE



# Administration

## ALLOCATION

Il existe en France plusieurs aides financières accessibles aux étudiants étrangers, notamment pour le logement. Sur demande auprès de la Caisse d'allocations familiales (**CAF**), vous pouvez obtenir l'allocation de logement sociale (**ALS**). C'est l'aide la plus souvent versée aux étudiants pour un logement du secteur privé. Tous les étudiants peuvent en bénéficier, s'ils remplissent les conditions suivantes : être français ou étranger avec un titre de séjour en cours de validité ; louer un logement décent ; ne pas avoir de lien de parenté avec le propriétaire du logement loué. Montant maximum : +/- 200 €. Simulation possible sur le **site internet** de la **CAF**.

[www.caf.fr](http://www.caf.fr) > Aides et démarches > Droits et prestations > Logement > Les aides personnelles au logement

## AMENDE

Somme à payer suite à une infraction : **transport, tabac...** Elle peut être majorée si elle n'est pas payée dans les délais donnés.

## ANEF

L'**Administration Numérique pour les Etrangers en France (ANEF)** a pour objectif de dématérialiser toutes les démarches concernant les étrangers en France : séjour et accès à la nationalité.

Sur ce portail unique, l'utilisateur dispose d'un compte personnel où il peut suivre en temps réel l'avancée de son dossier :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

## BAIL

Contrat qui établit les termes de la location d'un logement (durée, prix du loyer, charges, **préavis** de départ, montant de la **caution**, modalités de renouvellement) avec le loueur (les frais d'établissement de bail sont à la charge du locataire). Signé par les deux parties concernées, le locataire en conserve un exemplaire qui fait preuve de sa résidence et du coût du logement.

## CAF

### Caisse d'allocation familiales.

Elle gère les demandes et les versements des allocations logement, familiales, parent isolé, etc. Vous trouverez l'adresse du centre local à la **mairie** de votre ville ou de votre arrondissement.

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## CAUTION

Somme versée au bailleur, et restituée à la fin d'un contrat de location de logement après un **état des lieux** conforme à celui de l'arrivée. Le dispositif de garantie Visale permet d'obtenir une caution et dépôt de garantie lors de la location.

<https://www.visale.fr/visale-pour-les-locataires/avantages/>

## CARTE OU TITRE DE SÉJOUR

C'est le document officiel délivré par les **préfectures** françaises qui fait foi pour un étranger du droit à la résidence (généralement temporaire, parfois renouvelable) en France. Il peut également tenir lieu d'autorisation de travail.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Fiches pratiques > Papiers - Citoyenneté – Élections > Titres, carte de séjour et documents de circulation pour étranger en France > Étudiant / Stagiaire étranger

### CONTRAT(S) DE TRAVAIL

- **CDI** (contrat à durée indéterminée)
- **CDD** (contrat à durée déterminée)

Ils définissent les termes du contrat de travail signé avec l'employeur. Ce contrat stipule la qualification, le salaire brut mensuel ou le taux horaire brut, la période d'emploi, le lieu, les jours et horaires de travail, les congés, dans le respect de la loi du travail et/ou de l'accord de l'entreprise employeur.

[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr) > Droit du travail > Les contrats de travail

- Employé saisonnier

Type de **job** (ou « **petit boulot** ») qui se déroule pendant une période fixe, comme par exemple les vendanges en septembre-octobre, les emplois dans les stations de ski en hiver, ou dans les stations balnéaires en été ou pour les services de restauration rapide.

### CONTRÔLE D'IDENTITÉ

Toute personne peut faire l'objet d'un contrôle d'identité dans les lieux publics effectué par un officier de police. Il faut donc avoir sur soi les documents qui prouvent l'identité et la régularité du séjour en France (passeport, **carte de séjour**, **carte d'étudiant**). Sans papiers à présenter, vous pouvez être retenu pour une vérification d'identité.

### CRS

**Compagnie républicaine de sécurité.** Force de police envoyée sur les lieux des manifestations, grèves ou d'autres mouvements de foule.

### DÉCOUVERT (BANCAIRE)

A l'ouverture de compte, la **banque** détermine le montant du découvert (compte négatif) à ne pas dépasser et sur lequel vous paierez des frais (agios). Si ce découvert autorisé est dépassé, vous risquez une interdiction bancaire avec suppression du chéquier et de la **carte bancaire**.

### DÉPÔT DE GARANTIE (CAUTION)

Montant restitué à la fin d'un contrat de location d'un logement après un état des lieux conforme à celui de l'arrivée (appartement, voiture, etc.). La garantie « Loca-Pass » permet la prise en charge du dépôt de garantie et de la caution demandés par le propriétaire au moment de l'entrée dans la location.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Logement > Aide pour le dépôt de garantie ou la caution d'un logement en location > Avance Loca-Pass : aide au locataire pour le dépôt de garantie

### ÉTAT DES LIEUX (D'ENTRÉE/DE SORTIE)

Document qui détaille l'état de la location au moment de la signature du **bail**, il servira de référence pour l'état des lieux de sortie, quand le locataire quitte définitivement les lieux.

### FACTURE

Document administratif détaillant les conditions d'achat et de vente de marchandises ou de prestation de service. Conservez vos factures d'abonnement téléphonique, d'électricité ou de gaz, elles servent de **justificatif de domicile** !

### FRANCE TRAVAIL

Service public de l'emploi en France.

Verse les allocations de chômage ; oriente, conseille et forme les chercheurs d'emploi.

[www.francetravail.fr](http://www.francetravail.fr)

### HÔTEL DE VILLE (MAIRIE)

L'hôtel de ville est un édifice dont l'apparition au Moyen Âge correspond à l'octroi de privilèges aux municipalités. Nommé « **mairie** » en France depuis la Révolution de 1789, l'hôtel de ville conserve cette désignation à Paris et dans certaines grandes villes.

### IMPÔT (SUR LE REVENU)

Tout travail lors d'un séjour en France est soumis à l'impôt sur le revenu. Il est établi, une fois par an, sur le revenu imposable au cours de l'année civile précédente. Ce revenu doit être déclaré. L'impôt est payé l'année suivant la période de travail.

<https://www.impots.gouv.fr>

### JUSTIFICATIF DE DOMICILE

Document visant à déterminer votre lieu de domicile. Les pièces justificatives acceptées sont, dans la plupart des cas, les documents suivants : facture d'électricité, d'eau ou de gaz, une facture de **téléphone** (fixe ou mobile).

<https://www.lokaviz.fr/>

### MAIN COURANTE

Chacun peut, en cas d'infraction qui n'est pas suffisamment grave pour **porter plainte**, déclarer une **main courante** auprès d'un commissariat, afin de consigner un événement donné.

### PACS

#### Pacte civil de solidarité (PACS).

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes permettant d'organiser leur vie commune.

### PERMIS DE CONDUIRE

Pendant toute la durée des études, un étudiant étranger peut utiliser son propre permis de conduire, si celui-ci a été délivré avant la date du visa.

À l'issue des études, s'il y a changement de statut (d'étudiant à salarié par exemple), il est possible d'échanger son permis étranger contre un permis français pendant une période d'un an. Passé cette date le permis n'est plus valable en France, il est nécessaire de le repasser.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Fiches pratiques par thème > Transports – Mobilité > Conduire en France avec un permis étranger

### PERTE OU VOL DE PAPIERS

Faire alors une déclaration de vol ou de perte au commissariat de police le plus proche. Conservez cette déclaration, elle fait foi en cas de contrôle de papier et pour la régularisation à la **préfecture**.

En cas de perte du passeport, faire une déclaration à l'ambassade de votre pays pour obtenir un nouveau passeport. À la réception du nouveau passeport, et muni de l'original de la déclaration faite auprès du commissariat, la préfecture pourra régulariser votre situation. Dans tous les cas, conservez des photocopies de tous vos documents officiels afin de pouvoir présenter, en cas de perte, un justificatif d'identité.



### PERTE DE CARTE BANCAIRE

Prévenir votre **banque** pour « *faire opposition* » à toute utilisation. En dehors des heures d'ouverture, appeler le service des chèques volés ou perdus de la Banque de France (34 14), ou le service des cartes bancaires (0 892 705 705). Faire opposition est un service payant : la plupart des établissements bancaires proposent des assurances pour la perte ou le vol des papiers intégrant la gratuité des démarches et le remboursement des frais de régularisation des papiers perdus.

### « PORTER PLAINTE »

Chacun peut, lorsqu'il est victime d'une infraction, d'une agression, d'un vol, etc., porter plainte auprès d'un commissariat ou d'une gendarmerie. La plainte peut être faite contre une personne identifiée, ou « contre X » lorsque la personne n'est pas connue. Lorsque l'infraction subie n'est pas suffisamment grave pour porter plainte, il est possible de signaler des faits en déclarant une **main courante** auprès d'un commissariat.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Fiches pratiques par thème > Voir tous les thèmes > Justice > Affaire pénale > Lancement des poursuites

### LA POSTE

La Poste a le monopole d'État de traitement du courrier avec des tarifs fixés suivant la destination, le poids et le mode d'envoi. Les bureaux de poste sont implantés dans toute la France. Les services de la Poste : envoi des lettres et paquets, achat des timbres, consultation d'**Internet**, envoi ou

réception d'un mandat. La Poste est aussi une institution bancaire avec la possibilité d'y ouvrir un **compte bancaire** (Banque Postale).

[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

### PRÉAVIS

Durée de temps minimum, spécifiée dans le bail, qui doit précéder l'annonce par le locataire de mettre fin à la location. Trois mois, souvent ramenés à un mois après négociation avec le propriétaire (proposition d'un remplaçant par exemple). Le non-respect du préavis implique le paiement du loyer sur cette période même si le locataire a quitté le logement.

### PRÉFECTURE

Chef-lieu d'un département. Ce sont en général les plus grandes villes de France.

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) > Le Ministère > Les Préfectures

### PV

**Procès verbal.**

Correspond à une amende.

### QUITTANCE DE LOYER

Reçu mensuel du paiement de votre loyer. Elle fait preuve de domicile pour les formalités.

### RÉCÉPISSÉ

Document remis lors du dépôt de dossier de titre de séjour (première demande ou renouvellement) et qui vaut temporairement comme titre

de séjour. Le récépissé est valable au minimum un mois et en général entre 3 et 4 mois pour permettre l'instruction du dossier par la préfecture.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Accueil > Étranger-Europe > Titres, cartes de séjour et documents de circulation pour étranger en France > Qu'est-ce qu'un récépissé de demande de titre de séjour ?

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

Le RIB est un document qui contient l'identité du titulaire d'un compte bancaire et ses coordonnées bancaires. Il est nécessaire pour tout paiement ou retrait d'argent (versement de salaire, virements bancaires, etc.).

### REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifiant d'une certaine durée d'activité professionnelle.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Accueil > Social - Santé > Revenu de solidarité active (RSA)

### RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL (RTT)

Le jour de RTT est une journée de repos qu'une entreprise donne à son salarié afin de compenser un temps de travail qui excède les 35 heures hebdomadaires réglementaires.

## SÉCURITÉ SOCIALE (SÉCU')

Système de protection sociale en France.

[www.securite-sociale.fr](http://www.securite-sociale.fr)

Voir aussi dans la section SANTE, « Assurance maladie (AMELI) ».

### SERVICE PUBLIC

Activité d'intérêt général, on distingue les services publics d'ordre et de régulation (défense, justice, diplomatie...), ceux ayant pour but la protection sociale et sanitaire (**Sécurité sociale**, hôpitaux), ceux à vocation éducative et culturelle (écoles, universités, organismes de recherche, musées, bibliothèques...) et ceux à caractère économique (**transports**, énergie, eau, (**La Poste**)).

En France, un grand nombre de services publics sont assurés aux citoyens et tiennent une place importante dans l'économie française, ils constituent ce que l'on nomme de plus en plus « *l'exception française* ». On compte environ 5 millions d'agents de la fonction publique (**fonctionnaires**).

### SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL DE CROISSANCE (SMIC)

Le montant horaire est de 11,65 € bruts (c'est-à-dire avant prélèvement des cotisations sociales obligatoires, environ 20 % par heure de travail effectuée). La durée normale du travail est limitée en France à 35 heures par semaine.

### SYNDICAT ÉTUDIANT

Les syndicats étudiants sont des associations rassemblant des jeunes désireux de défendre les intérêts,

matériaux et moraux, de leurs pairs.  
 Les principaux syndicats étudiants en France sont :

- **l'Unef** (Union nationale des étudiants de France)
- la **Fage** (Fédération des associations générales étudiantes)
- le **Met** (Mouvement des étudiants)
- le **PDE** (Promotion et défense des étudiants)
- **Solidaires étudiant-e-s**

### TIMBRE FISCAL / TIMBRE ÉLECTRONIQUE

Il permet de payer une amende (timbre-amende) ou une procédure administrative (passeport, carte d'identité, carte de séjour...). Un timbre spécial est demandé pour les procédures de l'**OFIL** : son tarif dépend du type de visa (75 € pour un visa étudiant, 225 € pour un passeport talent). Il est possible d'acheter ce timbre dans un **bureau de tabac**, au trésor public, à la **préfecture** ou en ligne.

<https://timbres.impots.gouv.fr>

### TRAVAIL

Lorsqu'un étudiant étranger non-européen vient étudier en France, son titre de séjour (visa VLS-TS portant la mention « étudiant ») lui permet de travailler sous certaines conditions. Des règles spécifiques s'appliquent en fonction de la nationalité de l'étudiant étranger.

[www.campusfrance.org/fr/travail-etudiant](http://www.campusfrance.org/fr/travail-etudiant) > Etudiant > S'organiser > Travailler pendant ses études

### TAXES

Prélèvement fiscal ; **impôt** perçu par l'État.

- TVA (taxe sur la valeur ajoutée). **Impôt** général sur la consommation. Le taux le plus courant est de 19,6 %.
- TTC (toutes taxes comprises). Les prix affichés en France sont toujours affichés avec les taxes.
- HT (hors taxes). Prix de vente sans les taxes obligatoires.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Accueil > Étranger > Europe > Travail d'un étranger en France > Un étudiant non européen peut-il travailler en France ?

### VISA

Les ressortissants de l'Union européenne et de l'Espace économique européen entrent et séjournent en France à leur convenance : ils n'ont pas besoin de faire établir un visa préalablement à leur venue.

En revanche, les ressortissants d'autres nationalités doivent être en possession d'un visa à l'entrée en France. Différentes catégories de visas permettent de couvrir l'ensemble des demandes des étudiants internationaux. Les services consulaires sont chargés du traitement de la demande de visa selon la réglementation en vigueur. Il existe des visas étudiants de court et de long séjour (VLS-TS). Pour plus d'information, vous pouvez consulter le répertoire des ambassades et consulats de France à l'étranger.

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > S'organiser > Visas et cartes de séjour

Validation du titre de séjour : ANEF - Administration Numérique des Étrangers en France.

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

# Santé

## ASSURANCE MALADIE (AMELI)

Centre qui gère les remboursements de santé pour les affiliés à la **Sécurité sociale (sécu')**, l'adresse de chaque centre est liée au lieu de résidence. Elle vous sera indiquée à l'inscription à la Sécurité sociale. C'est à ce centre que sont envoyées les demandes de remboursement (**feuille de maladie**). Adresses disponibles à la **mairie** de votre ville ou de votre **arrondissement**.

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## CARTE VITALE

Cette carte verte, envoyée par courrier après l'inscription à la Sécurité sociale (**sécu'**) permet au **médecin** ou au pharmacien d'enregistrer, lors de la visite, par voie électronique, la demande de remboursement des frais. Elle évite l'envoi d'une **feuille de maladie (feuille de soins)** à la Sécurité sociale et le remboursement est effectué plus vite. Le réseau des hôpitaux cliniques est complété par des cliniques privées qui peuvent parfois majorer les frais médicaux.

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) > La carte vitale

## CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU), OU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE (CHRU)

Établissements publics de santé, dotés d'une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

[www.chu-media.info](http://www.chu-media.info)

## COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

Droit pour tous d'accéder gratuitement à une prise en charge de ses soins grâce à un fonds de remboursement de soins médicaux. Plusieurs dispositifs, tous liés à un plafond de revenus, peuvent s'appliquer aux étudiants étrangers en séjour de plus de 3 mois :

- La CMU base qui remplace la Sécurité sociale étudiante accessible aux étudiants de plus de 28 ans non européens,
- La CMU complémentaire, équivalent d'une mutuelle, accessible aux étudiants de moins de 28 ans bénéficiant de la Sécurité sociale étudiante,
- ACS, aide au paiement d'une assurance complémentaire santé (ou « mutuelle »).

Renseignements auprès d'une **CPAM** (caisse primaire d'assurance maladie).

<https://etudiant-etranger.ameli.fr>

## DÉPISTAGE

Il existe partout en France des centres de dépistage anonymes et gratuits qui permettent à toute personne de savoir si elle est atteinte par le VIH (ou « *sida* »), l'hépatite B ou C et d'autres maladies sexuellement transmissibles. Les consultations se font en présence d'un médecin, sans rendez-vous.

[www.sida-info-service.org](http://www.sida-info-service.org) > VIH/Sida > Dépistage

## FEUILLE DE MALADIE (FEUILLE DE SOINS)

Document qui fait foi des dépenses engagées (visite du médecin, médicaments, examens) et qui

permet, accompagnée du double de **l'ordonnance** après envoi à votre centre, le remboursement. La **carte vitale** la remplace le plus souvent.

### INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)

Désigne un avortement provoqué. La dépénalisation de l'avortement et l'encadrement légal de l'IVG remontent à 1975. En France, une IVG peut être pratiquée avant la fin de la quatorzième semaine de grossesse, soit avant la fin de la seizième semaine après le début des dernières règles.

Le 4 mars 2024, la France est devenue le premier pays au monde à inscrire dans sa Constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), après approbation du Parlement, réuni en congrès au château de Versailles.

[www.ivg.gouv.fr](http://www.ivg.gouv.fr)

### MÉDECIN

En France, la médecine est libre. Chacun peut choisir son médecin. Il est cependant conseillé d'avoir un médecin référent (la consultation est alors mieux remboursée) et/ou de choisir un médecin conventionné, c'est-à-dire qui pratique les prix fixés par la Sécurité sociale (**sécu'**). Les visites à domicile, le **week-end** et les jours **fériés** sont majorées.

### MJC

Maison des jeunes et de la culture.

### NUMÉRO DE SÉCU' (NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE)

Il est composé de 13 chiffres et indiqué sur la **carte vitale**.

### ORDONNANCE

Prescription de médicaments ou d'examen remise par le médecin. Elle devra être présentée au pharmacien ou au lieu d'examen. Elle doit être envoyée, accompagnée de la feuille de maladie (feuille de soins), pour remboursement au centre si la carte vitale n'a pas été présentée.

### PHARMACIE

En France, les pharmacies ont le monopole de la vente de médicaments sous prescription médicale, appelée **ordonnance**. Elles sont ouvertes du lundi au samedi, typiquement pendant les heures de travail, et ferment le dimanche et les jours **fériés**, mais un service de pharmacie de garde est assuré.

Le pharmacien est détenteur du diplôme d'État de docteur en pharmacie et inscrit à l'Ordre national des pharmaciens. Il est en mesure de vous conseiller.

### SAMU

**Service d'aide médicale urgente.**

Centre d'appel qui répond aux besoins de santé de tous.

Appeler le 15.

### TICKET MODÉRATEUR

Part des dépenses de santé qui ne sont pas remboursées par la sécurité sociale.

# Culture

## BD

La bande dessinée (BD ou « *bédé* ») est un art, souvent désigné comme le « *neuvième art* ». Tous les ans un festival international de la BD se tient à Angoulême en janvier.

[www.bdangouleme.com](http://www.bdangouleme.com)

## BISTROT

Petit restaurant de quartier qui propose des menus typiquement français. Il sert pour le déjeuner et le dîner à heures fixes : de 12h à 14h30 et de 19h30 à 23h.

## CAFÉ

Important lieu de vie sociale française avec certains connus dans le monde entier (le Flore, le Dôme, le café de la Paix, ...). Seul ou en groupe, tous les moments de la journée peuvent se prêter à y faire une pause. Ouverts très tôt pour le café du matin, ils ferment en général vers 20h (parfois à minuit ou même 2h).

## COUPE-FILE

Billet vendu dans certains grands **musées** qui permet de ne pas faire la **queue** pour une exposition ou un événement.

## FESTIVAL

Les festivals aiment la France ! De toute taille et dans tous les domaines, ils sont devenus des événements incontournables au plan international : festival international du film de Cannes (Palme d'or), festival international de théâtre d'Avignon. Les lauréats bénéficient d'une publicité mondiale.

Les festivals sont des lieux d'échange, de découverte et peuvent aussi être des fêtes populaires comme le carnaval de Nice. Ils se déroulent toute l'année, partout en France, et durent en général plusieurs jours.

Spécialisés ou polyvalents, on trouve aussi bien des festivals autour des arts – cinéma, musique, danse, théâtre – que du sport, de la nature, de la photographie, du cirque, des arts de la rue, du conte ou de la littérature... chacun peut trouver dans sa ville ou dans sa région plusieurs festivals selon ses goûts.

[www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com)

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Créée le 21 juin 1982 en France, cette fête est l'occasion pour tous de jouer de la musique partout : dans la rue, dans les jardins publics, dans les cafés... Elle se tient toujours à la même date, et est maintenant reprise dans le monde entier.

[www.fetedelamusique.culture.fr](http://www.fetedelamusique.culture.fr)

## INTERMITTENT DU SPECTACLE

Artiste ou un technicien qui alterne périodes d'emploi et de chômage dans les secteurs du spectacle vivant, du cinéma, ou de l'audiovisuel (et bénéficie d'un régime de chômage spécifique). Statut spécifique, il existe dans quelques pays. Il y a aujourd'hui 100 000 intermittents du spectacle en France.

## JOURNAL

En France, de nombreux quotidiens naissent au cours du XX<sup>e</sup> siècle et deviennent des acteurs de la vie

politique et intellectuelle française. Que ce soit les quotidiens nationaux (*Le Monde, Libération, L'Humanité, Le Figaro*, etc.) et les quotidiens régionaux (*Ouest-France, Le Parisien, Le Progrès, La Voix du Nord, Dernières Nouvelles d'Alsace, La Marseillaise, l'Est Républicain*, etc.) chacun a sa couleur politique, ses rédacteurs et éditoriaux reconnus. Un grand nombre d'écrivains et d'intellectuels utilisent la presse comme tribune.

**JT** : journal télévisé

### KIOSQUE

Petite boutique installée sur le trottoir. Elle peut vendre des journaux, des fleurs, des billets de spectacle, ...

### MUSÉE

La France compte 1 216 musées qui attirent des dizaines de millions de visiteurs par an. La plupart des villes de province possèdent également un ou plusieurs musées. Plus de 38 000 bâtiments sont protégés par le ministère de la Culture et de la Communication au titre des monuments historiques (châteaux de la Loire, Mont-Saint-Michel, château d'If, arènes de Nîmes, port de la Rochelle), et sont ouverts au public.

Les musées nationaux sont souvent fermés le mardi.

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) > Thématiques > Musées > Les musées en France

### TERROIR

La France se compose d'une multitude de terroirs.

Ces régions et territoires (ou « *pays* ») ont chacun des traditions, des cultures, des particularités rurales ou urbaines.

Des différents terroirs nous viennent des spécialités gastronomiques (**vins**, pains, fromages, etc.), mais aussi des coutumes, des pratiques, des accents, des expressions et des langues qui constituent un patrimoine immatériel riche et généreux.

### VERSIONS (FILMS)

Au cinéma, les films sont diffusés dans leur langue originale, ou doublés en français.

- **VF** : version française
- **VO/VOST** : version originale / version originale sous-titrée

### VIN

Vins d'Alsace, Beaujolais, Bordeaux, Bourgogne, Champagne, vins de Corse, du Jura, du Languedoc-Roussillon, de Provence, de Savoie, de la Loire, du Rhône...

La France compte plus de 3 000 vins différents, regroupés en 1 500 dénominations, chacune appartenant à l'une des 450 appellations et 800 domaines existants.

Chaque région viticole française possède des dizaines d'**appellations d'origine contrôlée** (AOC) qui désignent un **terroir**.

Les 33 appellations « grand cru », désignant des vins de qualité supérieure, correspondent à un « climat » (un lieu-dit composé d'une ou plusieurs parcelles). Pour le champagne, la mention « grand cru » est réservée aux vins élaborés à partir de raisins provenant de 17 communes.

## Vie quotidienne

### AUBERGE DE JEUNESSE

**Hi! France.** Fédération unie des auberges de jeunesse. (FUAJ)

[www.hifrance.org](http://www.hifrance.org)

### APÉRO

Contraction de « *apéritif* », une boisson et par extension la collation qui précède le repas.

L'apéro, chez des amis ou dans un café, est un temps de rencontre et d'échange important en France où l'on partage quelques verres.

### BAGUETTE

Une baguette est une variété de pain, reconnaissable à sa forme allongée. Une baguette standard pèse environ 250g., et longue d'environ 65 cm. La croûte des baguettes est très croustillante et dorée, tandis qu'à l'intérieur, la mie, est blanche et moelleuse. Dans le monde, la baguette est l'un des symboles de la France, et plus particulièrement de Paris.

### BIO

Ce terme peut désigner un certain nombre de labels inscrits sur des produits alimentaires français : agriculture biologique (AB), Label Rouge (LR), appellation d'origine contrôlée (AOC) ou protégée (AOP), spécialités traditionnelles garanties (STG), ou agriculture raisonnée (AR).

[www.bureauveritas.fr/bureau-veritas-certification](http://www.bureauveritas.fr/bureau-veritas-certification)

### BISE (« SE FAIRE LA BISE »)

En France, se faire la bise sur la joue est d'usage pour se dire bonjour ou au revoir, entre hommes et femmes, entre hommes ou entre femmes. On fait en général 2 bises (une sur chaque joue), et parfois plus selon les régions : 1, 2, 3, ou même 4 !

<http://combiendebises.free.fr/>

### BON PLAN

Expression qui désigne une bonne affaire, ou une astuce de la vie quotidienne.

### BOUI-BOUI

Type de **café**, de bar ou de petit restaurant simple et local. Dans certaines villes, il peut aussi désigner un petit commerce.

### BUREAU DE TABAC

Le plus souvent intégré au **café** de quartier, le bureau de tabac est aussi le lieu de vente de **timbres** postaux, de **timbres fiscaux**, de cartes et de billets de métro, de cartes de téléphone, de piles, des briquets, de jeux de hasard de la Française des Jeux (loto, loto sportif, etc), des paris de courses de chevaux (PMU - Pari mutuel urbain). Les bureaux sont reconnaissables dans la rue grâce à un losange rouge (la carotte). Il est tenu par un « buraliste ».

### CAPOTE

1. préservatif (nom masculin, registre familier).
2. toit repliable en tissu d'une voiture décapotable.



3. vêtement militaire.  
4. cape de soie rose et de percale jaune utilisée par le torero (corrida).

### CARTE BLEUE (CB)

Carte de paiement permettant d'utiliser l'argent du compte bancaire avec des règles de montants autorisés par semaine, différents suivant que l'on retire de l'argent en France ou à l'étranger.

### CASSE-CROÛTE / CASSER LA CROÛTE

Se dit d'une pause repas prise rapidement, comme un sandwich : « repas pris sur le pouce ».

### CHAMBRE DE BONNE

Chambre située au dernier étage d'un immeuble, en général sous les toits et de petite taille, elles font partie de l'imaginaire littéraire français. Au XIX<sup>e</sup> siècle, destinées au personnel de maison (les « bonnes ») dans les immeubles bourgeois, elles ont ensuite été occupées par les artistes et les intellectuels, et sont maintenant souvent louées à des étudiants.

### CHAMBRE D'HÔTE

Pour les vacances, ces locations proposent des chambres chez des particuliers agréés dans des maisons souvent imposantes ou typiques de la région.

[www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)

### CLOPE

Cigarette.

### COUP DE FIL

Expression qui désigne un appel téléphonique.

### COVOITURAGE

Le covoiturage est le partage d'une voiture pour effectuer un trajet commun. C'est un moyen pour économiser sur les dépenses en carburant, de développer des contacts, etc.

L'une des plateformes de covoiturage la plus connue en France est *Blablacar*.

[www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr)

### EDF-ENGIE (ÉLECTRICITÉ DE FRANCE-GAZ DE FRANCE)

Les abonnements aux services de l'EDF-ENGIE sont nominatifs, les demandes doivent être enregistrées au nom du locataire. Vous pouvez vous abonner en ligne ou en appelant par téléphone, et la mise en service est rapide.

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

[www.particuliers.engie.fr](http://www.particuliers.engie.fr)

### FOURNISSEUR D'ACCÈS INTERNET (FAI)

Prestataire offrant une connexion au réseau informatique Internet.

### « FAIRE LA QUEUE »

En France, on fait en général la queue dans les commerces ou les administrations. Venant de l'étranger, ces files d'attente peuvent parfois paraître un peu chaotiques !

### FÉRIÉ

Un jour férié est un jour de fête civile ou religieuse, ou commémorant un événement. Certains donnent lieu à un jour de vacances dit « chômé » : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 8 mai, 14 juillet, 15 août, 1<sup>er</sup> novembre, 11 novembre, 25 décembre, lundi de Pâques, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte.

### F LIC

Expression familière pour « policier ».

### FORFAIT IMAGINE R

Le titre de **transport** Imagine'R est destinée élèves scolarisés et étudiants d'Île-de-France qui ont entre 12 et 25 ans. Valable un an, il donne accès à tous les modes de transport (RER, métro, tramway, bus, Velib') en bénéficiant de réductions diverses. Il existe un abonnement dit « étudiant », adapté aux différentes dates de rentrée scolaire possibles. En fonction du nombre de zones, le prix peut varier de 30 à 60 € environ. Ce type d'abonnement existe également dans les autres régions.

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/imagine-r>

### GRÈVE

Cessation d'activité comme moyen de pression économique ou politique.

Le droit de grève en France est un droit inscrit dans la Constitution. Ce mot vient de l'ancien nom de la place de l'Hôtel de Ville de Paris.

### HLM

« Habitation à loyer modéré » attribuée par les mairies sur critère de revenu.

### JOB (OU « PETIT BOULOT »)

Pour gagner un peu d'argent et « arrondir leur fin de mois », les étudiants ont accès à plusieurs types d'emplois à temps partiel appelés jobs (**petits boulots**).

Ces emplois vont de la garde d'enfant (**baby-sitting**), aux cours particuliers (de langue, ou autre). Les emplois saisonniers sont proposés aux étudiants dans le domaine agricole, le tourisme, la restauration, etc. Selon le type de **visa**, la réglementation varie. En général, un étudiant étranger a le droit de travailler 60 % de l'équivalent d'un emploi à temps plein, c'est-à-dire 964 heures maximum par an.

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Etudiant > S'organiser > Travailler pendant ses études

### LAVERIE

Lieu public où sont mis à disposition lave-linges et sèche-linges payants. Il existe des laveries dans les centres villes et aux alentours des universités. L'accès aux machines et à la lessive est payant.

### MARCHÉ

Les marchés alimentaires en France font partie des lieux les plus conviviaux et vivants de la vie

quotidienne. Tous les producteurs de proximité sont présents : fruits, légumes, poisson, volailles...

### MÉTRO

Il existe un système de métro dans les villes françaises suivantes : Paris, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Rennes.

### NUMÉROS D'URGENCE

- **Pompiers** (incendies, accidents et urgences médicales) : 18
- **SAMU** - Service ambulancier d'aide médicale urgente - (urgences médicales en agglomération) : 15  
Samu Social (secours aux sans-abris) : 115
- **SOS Médecin** : 36 24
- Police : 17

À partir d'un téléphone portable, un seul numéro : le 112

La liste des **médecins** de garde et des pharmacies de garde est communiquée par les pharmacies et la presse quotidienne régionale.

### PERMIS DE CONDUIRE

Pendant toute la durée des études, un étudiant étranger peut utiliser son propre permis de conduire, si celui-ci a été délivré avant la date du visa.

Une fois la fin des études, s'il y a un changement de statut (d'étudiant à salarié par exemple), il est possible d'échanger son permis étranger contre un permis français pendant une période d'un an. Passée cette date, le permis n'est plus valable en France, il est nécessaire de le repasser.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Fiches pratiques par thème > Transports - Mobilité > Conduire en France avec un permis étranger

### PHOTOMATON

Vous aurez besoin de fournir des photos d'identité standard lors de vos démarches d'inscription, ou de demande de **carte de séjour**. Elles peuvent se faire dans les « photomatons », appareils automatiques qui se trouvent dans les **mairies**, le **métro**, les gares et certains supermarchés.

### PILULE

La pilule contraceptive permet d'éviter une grossesse non désirée. Depuis janvier 2023, la pilule contraceptive d'urgence dite « du lendemain » peut être demandée en pharmacie, sans ordonnance et à titre gratuit.

### PONT (« FAIRE LE PONT »)

« *Faire le pont* » consiste à ne pas travailler 1 ou 2 jours ouvrables compris entre un jour férié et un jour de repos hebdomadaire. Cette étendue de durée constitue un « pont » reliant symboliquement les deux jours de congé.

### POURBOIRE

En France, le service est inclus dans le prix des consommations : dans les bars, les bistrotts ou les brasseries, il n'est donc pas obligatoire de laisser un pourboire. Chacun peut décider de laisser, s'il le souhaite, un pourboire si le service a été satisfaisant, de quelques centimes à quelques euros.

## REPAS

En France, il est de coutume de manger 3 fois par jour. Même si les habitudes alimentaires tendent à s'uniformiser dans le monde, la France conserve son rythme et sa solide tradition alimentaire : un repas français se constitue encore d'une entrée, d'un plat, d'un fromage et d'un dessert.

- Au réveil : le petit déjeuner traditionnel (café, viennoiseries, tartines beurre ou confiture), peu à peu supplanté par une formule plus cosmopolite (céréales, yaourts, jus d'orange...)
- À midi : le déjeuner, encore très populaire, avec des restaurants qui proposent menu et plat du jour.
- Le goûter : pour les enfants (prévu dans les écoles à 16 heures).
- Le soir : le dîner à partir de 20h, également un repas complet où la soupe du soir garde toute sa place.

## RDC

« Rez-de-chaussée », ou « rez-de-cour ». On trouve aussi parfois « rez-de-jardin ».

## RER (RÉSEAU EXPRESS RÉGIONAL)

Métro régional desservant Paris et sa région.

## RESTAURANT UNIVERSITAIRE (RESTO'U OU RU)

Avec les cafétérias (« cafèt ») des établissements, le resto'u est un grand classique de la vie étudiante française. Gérés par les CROUS, on en compte 450 de type classique et autant de type agréé dans les secteurs éloignés des

centres universitaires. Ils proposent des repas complets et équilibrés à 3,30 € ou à 1 € pour les étudiants boursiers ou en situation de précarité financière. Les tickets de paiement (un ticket = un repas) sont en vente dans les CROUS et au restaurant.

Tout étudiant, muni d'une **carte d'étudiant**, a accès à tous les restaurants universitaires de France. Certains sont ouverts le soir, les week-ends et pendant les vacances.

## SNCF

La Société nationale des chemins de fer (SNCF) est une entreprise publique, qui gère le transport en train en totalité (voyageurs, marchandises). Le réseau ferroviaire est très développé et tend à concurrencer l'avion avec le **TGV** (train à grande vitesse).

De nombreux tarifs préférentiels existent en rapport avec la durée du séjour, l'âge, la date de prise du billet.

[www.sncf-connect.com](http://www.sncf-connect.com)

## SOLDES

En France, les périodes de soldes sont fixées dans chaque région par un décret de la **préfecture**. Il y en a 2 par an : les soldes d'hiver (en janvier) et les soldes d'été (en juin). Chaque période dure 5 semaines et commence toujours un mercredi.

## SOUS (« AVOIR DES SOUS »)

Expression désignant généralement de l'argent.

## SVP

S'il vous plaît.

### TABAC

Il est interdit de fumer dans les lieux publics, notamment à l'intérieur des **cafés** et des restaurants, au travail, etc.

### TÉLÉPHONE

En France, les numéros de téléphone sont à dix chiffres. Les deux premiers chiffres correspondent à la zone géographique appelée. L'indicatif de la France est le +33.

### TER

Transport express régional. Trains de la **SNCF** qui font toutes les liaisons régionales et locales, par opposition aux **TGV** qui font seulement les liaisons entre grandes villes.

### TEXTO (SMS)

Message texte (**téléphone portable**).

### TIMBRE

Pour affranchir les lettres et les colis, il faut utiliser un ou plusieurs timbres. Leur tarif varie en fonction du poids du courrier.

- Poids minimal : 20 g (1,29 € ; 2,10 € à l'international)

- Poids maximal : 2 kgs (9,19 €).

On peut utiliser plusieurs timbres sur une même lettre ou encore affranchir directement avec une machine (au **bureau de poste**).

[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) > Nos tarifs

### VACANCES

L'année commence en général au mois de septembre. Elle se découpe en deux semestres :

- semestre 1 : de septembre à janvier. Vacances de Noël (deux semaines fin décembre), reprise des cours puis examens (2<sup>e</sup> partie du mois de janvier), session parfois suivie d'une semaine de vacances inter-semestrielle.

- semestre 2 : de février à juin. Deux semaines de vacances en avril (vacances de printemps), puis seconde session d'examens en juin qui peut être suivie d'une session de rattrapage.

Les vacances varient selon chaque académie. Les académies sont réparties en zones.

### VÉLO

Plusieurs villes françaises proposent des services de vélos municipaux en location (**Vélib'**, **Vélov'**, etc.). La location peut se faire pour une heure, une semaine, un mois ou une année. Il faut compter un euro par jour environ. Les tarifs varient selon les villes.

### VIANDE (CUISSON)

Dans les **brasseries**, les restaurants et les **bistrot**s, le serveur demande souvent la cuisson de la viande. Ces termes s'appliquent en général au bœuf, et parfois au canard, à l'agneau ou au veau.

Du moins cuit au plus cuit :

« Bleu », « Saignant », « Rosé » (pour le canard, l'agneau et le veau uniquement), « À point », « Bien cuit ».

### ZONES TARIFAIRES

Pour les transports en commun, la plupart des grandes villes sont réparties en zones qui déterminent le prix du billet de transport, il donc faut veiller à bien sélectionner la zone correspondante au trajet.

## Vie étudiante

### ALUMNI

Le terme « alumni » provient du latin « *alumnus* », et désigne les anciens élèves des établissements d'enseignement supérieur, regroupés au sein d'une association. Ainsi, tout étudiant qui a décroché son diplôme dans un établissement du supérieur en France fait, par définition, partie du réseau des alumni.

[www.francealumni.fr](http://www.francealumni.fr)

### ASSOCIATION

La France, avec près de 1,5 millions d'associations, offre un tissu associatif remarquable sur l'ensemble du territoire, où les associations étudiantes sont très présentes. Elles permettent aux étudiants de se retrouver, d'organiser la vie extra-scolaire (festivals, expositions, concerts, conférences, voyages, randonnées, week-end touristiques, soirées...), de s'investir dans des actions très variées autour de thèmes humanitaires, sportifs, économiques, culturels tout en gagnant une nouvelle expérience : président d'un festival, trésorier d'une junior entreprise, ou encore responsable de la communication sur un projet culturel... autant d'actions qui peuvent être valorisées sur un CV.

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Fiches pratiques par thèmes > Associations

### BABY-SITTING

Le baby-sitting est un **job (petit boulot)** étudiant facile d'accès qui consiste à aller chercher des enfants après l'école (vers 16h30), à les ramener chez eux, les aider pour les devoirs scolaires, ou les garder le soir. Des annonces sont accessibles sur plusieurs sites internet dédiés au

travail étudiant, dans les universités ou les écoles, les **bureaux de tabac**, les boulangeries, les **laveries** ...

[www.jobetudiant.net](http://www.jobetudiant.net)

### BIZUTAGE

Série d'épreuves, de gages, ou de pratiques initiatiques imposées, destinées à intégrer une nouvelle cohorte d'étudiant. En France, le bizutage est interdit et puni par la loi cependant, il est encore présent dans les écoles d'ingénieurs, de commerce, et à l'université, en médecine et en pharmacie et tout étudiant a le droit de s'y opposer.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Fiches pratiques par thèmes > Famille – Scolarité > Etudes supérieures > Inscription > Que faire face à un bizutage ?

### BU (BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE)

La carte d'accès à la bibliothèque est remise gratuitement avec la **carte d'étudiant**. Il existe également, dans certaines **UFR**, une bibliothèque spécialisée sur la filière. Hors de l'établissement, il existe certaines bibliothèques spécialisées ou généralistes réservées aux étudiants et aux chercheurs. Dans tous les cas la carte d'étudiant sera nécessaire. Le catalogue commun des BU françaises est le catalogue collectif du système universitaire de documentation (**Sudoc**). Il est possible d'emprunter des ressources audiovisuelles sur différents supports.

[www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)

### CARTE AVANTAGE JEUNE SNCF

Ce titre de transport, accessible à tous jusqu'à 27 ans inclus, offre des réductions sur tous les billets de train en France. Un

tarif réduit de 25 % est applicable à tous les billets. La réduction peut aller jusqu'à 60 %. Cette carte coûte 49 €, et dure une année.

[www.sncf-connect.com/app/catalogue/description/carte-avantage-jeune](http://www.sncf-connect.com/app/catalogue/description/carte-avantage-jeune)

Il existe des tarifs spéciaux pour élèves de moins de 21 ans, étudiants et apprentis effectuant au moins un trajet par semaine entre le domicile et le lieu d'études ou d'apprentissage.

[www.sncf-voyageurs.com/fr/voyagez-avec-nous/en-france/tarifs-grandes-lignes/eleves-etudiants-et-apprentis](http://www.sncf-voyageurs.com/fr/voyagez-avec-nous/en-france/tarifs-grandes-lignes/eleves-etudiants-et-apprentis)

### CARTE D'ÉTUDIANT

La carte d'accès à la bibliothèque est remise gratuitement avec la carte d'étudiant. Il existe également, dans certaines UFR, une bibliothèque spécialisée de la filière. Hors de l'établissement, il existe certaines bibliothèques spécialisées ou généralistes réservées aux étudiants et aux chercheurs. Dans tous les cas, la carte d'étudiant sera nécessaire. Le catalogue commun des BU françaises est le catalogue collectif du système universitaire de documentation (Sudoc).

Il est possible d'emprunter des ressources audiovisuelles, sur différents supports et formats numériques.

[www.isic.fr](http://www.isic.fr)

### COLOCATION (OU « COLOC »)

Location d'un logement à plusieurs. Les colocataires souscrivent ensemble un **bail** avec un propriétaire, tous ayant alors les mêmes droits sur le logement. Aucune réglementation spécifique. Pour l'obtention d'une aide au logement pour chaque colocataire, il faut s'assurer que le nom de chacun

des colocataires figure sur le contrat de location.

### CROUS/CNOUS

Les CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) gèrent les logements en cités universitaires (Cité'U), les **restaurants universitaires** (Resto'U ou RU), les bureaux d'aide sociale dans les universités, l'animation culturelle des campus (en proposant des tarifs pour des événements culturels), l'aide à l'emploi temporaire, le tourisme.

C'est le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) qui anime les 27 CROUS répartis sur toute la France. Tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur a accès aux services du CROUS.

[www.cnous.fr](http://www.cnous.fr)

### HS

« Hors service » : se dit d'une machine.  
« Hors sujet » : appréciation redoutable dans le cadre d'un examen.

### SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)

Le SUAPS organise et encadre les différentes activités proposées par une université. L'inscription est modique, et se fait au moment de l'inscription administrative. Un certificat médical de moins de 2 mois doit être fourni. Il peut être demandé au service de médecine préventive de l'établissement. Il est conseillé d'être couvert par une assurance personnelle pour les risques de la pratique sportive (responsabilité et dommage corporel). Les grandes écoles possèdent également des services similaires, dédiés au sport.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) afin de découvrir la riche panoplie de nos publications :

41 fiches dédiées aux **principaux domaines d'études** :  
[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Etudiant > Espace documentaire  
> Panorama de l'enseignement supérieur et de la recherche en France > Domaine d'études



12 fiches diplômes :  
[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > Etudiant > Espace documentaire  
> Panorama de l'enseignement supérieur et de la recherche en France > Fiches diplômes



Nos catalogues de formations par domaine :  
*Sport* (2024)

À paraître : *Développement durable*



Nos 7 moteurs de recherche :

